

ANTIGONE

SOPHOCLE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



AVANT-PROPOS

Ce dossier pédagogique a été écrit par Karine PRAJET, professeur relais pour la DAAC auprès du CDNOI, Centre Dramatique National de l'Océan Indien à Saint-Denis de La Réunion. Il a été soumis aux regards bienveillants de Daniel LÉOCADIE (co-metteur en scène), Nathalie EBRARD (chargée des relations avec le public des TÉAT Réunion, théâtres du Conseil Départemental de La Réunion), et à la contribution très riche de David SARIE (professeur relais des TÉAT Réunion). Il est principalement destiné aux enseignants qui accompagneront des groupes lors des représentations et des rencontres avec les artistes. Il permet d'avoir un aperçu sur tout le processus de création, ainsi que sur le spectacle, le contexte dans lequel il est présenté et les thématiques qu'il aborde.

Le dossier permettra aux enseignants de donner aux futurs spectateurs des repères sur ce mythe et de favoriser une réflexion sur ce que peut représenter Antigone aujourd'hui et particulièrement à La Réunion.

Antigone est un spectacle qui s'adresse à un public à partir de 15 ans.

Coproductions : CDNOI – Théâtre du Grand Marché ; TÉAT Réunion – Théâtres du Conseil Départemental de La Réunion ; Théâtre Luc Donat ; Théâtre sous les arbres ; Les Bambous ; Théâtre de l'Agora – Scène nationale d'Evry et de l'Essonne ; Le Vivat Armentières ; Les Non Alignés.

Avec le soutien de : la Région Réunion ; le Département de La Réunion ; la Ville de Saint-Louis ; la DAC de La Réunion ; le FEAC ; la Compagnie Baba Sifon ; la Compagnie Karanbolaz ; la Compagnie Nektar ; Fond'ker – Fondation des entreprises Réunionnaises.

SOMMAIRE

- **Note d'intention** – page 2
- **L'auteur / La traductrice** – pages 3 et 4
- **Projet de mise en scène** – page 5
- **Interview de Daniel Léocadie** – pages 5 et 6
- **Distribution** – pages 6 à 12
- **La scénographie** – pages 12 et 13
- **Les costumes** – pages 14 à 16
- **La représentation en appétit :**
 - **Les liens avec le programme scolaire** – pages 17 à 24
 - **Le mythe d'ANTIGONE** – pages 25 et 26
 - **Avant la représentation** – pages 27 à 32
 - **Après la représentation** – pages 33 à 37
- **Annexes : Les chœurs d'Antigone** – pages 38 à 48

NOTE D'INTENTION

A une époque où les réseaux sociaux sont devenus des lieux privilégiés de débat où chacun partage librement ses opinions, la compagnie KISA MI LÉ considère le théâtre comme le premier réseau social de l'humanité, un lieu de collision de visions multiples du monde autour de la représentation d'un média central : la pièce. Le travail artistique de la compagnie est ainsi guidé par l'intuition que le répertoire théâtral, classique comme contemporain, recèle des textes dont les enjeux et la force dramatique les rendent suffisamment universels pour toucher, émouvoir, faire réagir la plus grande diversité des spectateurs.

POURQUOI MONTER ANTIGONE AUJOURD'HUI ?

Antigone est une pièce jouée depuis 441 av. J.-C., et son texte constitue aujourd'hui encore la matière d'un débat politique et humain qui transcende les siècles et les époques, toujours vif dans nos journaux, nos rues, nos têtes : faut-il donner sépulture à celui qui a porté atteinte à la nation ?

Le poète Térence, dès le II^{ème} siècle av. J.-C., écrit : « *Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger* ». Cette pensée nous donne le courage comme le désir de nous confronter aux situations « monstrueuses » traitées

dans *Antigone* : car toutes monstrueuses qu'elles soient, ces situations n'en sont pas moins humaines. Des hommes en sont à l'origine.

C'est donc cela qui nous intéressera dans notre exploration du texte de Sophocle : **arpenter le chemin qui mène à la compréhension de l'autre dans son acte le plus fou, et parfois le plus sordide, afin peut-être de parvenir à nous en préserver nous-même.**

Sophocle nous offre en effet la possibilité, non seulement de nous confronter à nous-mêmes par l'intermédiaire d'une identification possible à ses personnages, mais aussi de nous rendre compte qu'il n'est rien de plus facile, à notre époque, que de définir hâtivement qui est humain et qui ne l'est pas en jugeant les hommes sur leurs actes.

Mais si le propre de l'humain est d'être imparfait, où commence réellement son inhumanité ?

L' AUTEUR / LA TRADUCTRICE

SOPHOCLE, l'auteur.



Sophocle, qui a vécu de 496 à 406 av. J.-C., est un poète tragique grec, contemporain d'Eschyle et d'Euripide. Né à Colone, qui fait partie aujourd'hui d'Athènes, il reçoit l'éducation traditionnelle des jeunes gens issus d'une famille riche. À l'âge de seize ans, il dirige un chœur de jeunes hommes qui célèbre la victoire de Salamine. Douze ans plus tard, en 468 av. J.-C., il détrône son aîné Eschyle dans un concours de tragédies : à partir de cette date, il remportera encore vingt fois le premier prix, plusieurs fois le deuxième, avant d'être dépassé à son tour par Euripide en 441 av. J.-C. La production littéraire de Sophocle est plus abondante encore que celle d'Eschyle ; mais sur les cent vingt-trois tragédies recensées par les anciens, sept seulement sont parvenues dans leur intégralité jusqu'à nous : *Ajax*, *Antigone*, *les Trachiniennes*, *Œdipe roi*, *Électre*, *Philoctète* et

Œdipe à Colone. Son théâtre rompt avec la trilogie « liée » et approfondit les aspects psychologiques des personnages. Ses pièces mettent en scène des héros, souvent solitaires et même rejetés (*Ajax*, *Antigone*, *Œdipe*, *Électre*), et confrontés à des problèmes moraux desquels naît la situation tragique. Comparé à Eschyle, Sophocle ne met pas ou peu en scène les dieux, qui n'interviennent que par des oracles dont le caractère obscur trompe souvent les hommes, sur le mode de l'ironie tragique.

FLORENCE DUPONT, la traductrice.

Florence Dupont est une latiniste et helléniste française. Professeure émérite de littérature latine à l'université Paris Diderot, elle est l'auteure de nombreux ouvrages sur le théâtre et la littérature antiques grecs et latins. Ancienne élève de l'École Normale Supérieure de jeunes filles et agrégée de lettres classiques, elle est une spécialiste en langue, littérature et philologie latines de renommée internationale.



Pour aller plus loin...

A propos de la traduction de F. DUPONT

« Antigone nous parlerait de la résistance courageuse d'une jeune fille contre la machine broyeuse de l'État, incarné par Créon. Il défendrait les valeurs de la cité, elle défendrait les valeurs de la religion. Antigone est sympathique parce qu'elle aurait le courage de se révolter, Créon est antipathique parce qu'il aurait le pouvoir d'État. Mais on peut inverser les sympathies : Antigone est une intégriste, une fanatique de la religion des morts, à qui sa naissance souillée – elle est née d'un inceste – interdit tout avenir. Face à elle, un Créon nationaliste, un militaire à poigne, veut imposer un État « laïque ». L'histoire permet surtout à deux grandes voix de s'affronter musicalement. L'une en chantant son propre deuil de jeune fille n'ayant jamais eu d'enfant, l'autre le suicide de son fils et de sa femme, morts par sa faute. Lequel est le plus malheureux ? Lequel des deux entraînera le Chœur dans son chant et sa douleur ? Tel est peut-être l'enjeu d'une tragédie qui est d'abord, comme toute tragédie, une suite de chœurs offerts à Dionysos. La traduction de Florence Dupont est philologiquement exacte et d'une limpidité parfaite. Plus rien de ce côté fumeux qui caractérise trop de traductions classiques. »

4^{ème} de couverture d'*Antigone de Sophocle* – L'Arche – 6 avril 2007

Journaliste : En lisant votre traduction de l'*Antigone* (publiée par L'Arche) on comprend bien la volonté de rompre avec la tradition du style solennel et ornemental de la traduction de la tragédie grecque. Mais, en systématisant le recours aux expressions idiomatiques voire familières (« Il tombe à pic », « sauve ta peau », « le pourri ! », etc.), ne vous êtes-vous pas exposée au reproche de tomber dans l'excès inverse ? Quel était le but de ce changement radical de ton et de style de la traduction ? Cette traduction résultait-elle d'une commande et si c'est le cas, quelles correspondances s'établissent-elles entre votre traduction et la mise en scène de la pièce pour laquelle cette traduction a été faite ?

F. Dupont : Ma traduction d'*Antigone* n'a été l'objet d'aucune commande. L'idée d'une unité de style nous vient du classicisme français. Rien de tel chez les Anglo-saxons, grâce à Shakespeare et au théâtre élisabéthain. Le style pompeux et néo-classique de la plupart des traductions françaises de Sophocle tient au rôle attribué au théâtre : sérieux, intellectuel, politique ; il traiterait des grands problèmes de l'Humanité, ce qui reste encore à prouver. Comme la plupart des gens ne savent pas le grec, ils se laissent prendre au ton de ces traductions et croient avoir accès à un texte grec grandiloquent, profond voire obscur. Ce qu'il n'était pas. Sophocle écrivait une langue simple et claire, sans euphémisme. Il n'y a aucune raison de la travestir.

Déconstruire les mythes classiques. Entretien avec Florence Dupont –
K. Revue transeuropéenne de philosophie et arts, 0, 1/2018, pp. 86-92

PROJET DE MISE EN SCÈNE

« UN ANTIGONE RÉUNIONNAIS »

L'action d'Antigone prend place dans la ville grecque de Thèbes, aux portes du Palais de Créon ; pourtant ce n'est pas dans la stricte reconstitution historique que nous souhaitons situer notre mise en scène, mais plutôt dans l'articulation entre deux parti-pris forts :

- La mise au plateau d'un texte classique connu, vecteur d'une problématique puissante, à la fois politique et intime, et qui transcende les époques pour nous parler de manière universelle et actuelle du monde dans lequel nous tâchons de nous construire et de vivre ;
- Une réalisation scénique qui s'ancre dans la tradition populaire réunionnaise, et donnant ainsi un cadre de lecture singulier et inattendu à la tragédie.

C'est constamment dans la tension entre ces deux dimensions que nous ferons exister notre lecture de la pièce, où les enjeux et les thèmes développés par Sophocle résonneront d'autant plus fort qu'ils seront mis au plateau dans une forme de plateau concrète, étonnante, charnelle, et dans un espace-temps empruntant tantôt à la cité grecque, tantôt à La Réunion.

INTERVIEW DE DANIEL LÉOCADIE

David Sarie : Bonjour Daniel Léocadie. Vous êtes comédien et metteur en scène. Vous créez cette saison une adaptation de l'*Antigone* de Sophocle dans un contexte réunionnais. Comment vous présenteriez-vous ?

Daniel Léocadie : Je suis originaire de la Rivière St Louis, père, comédien, parfois auteur et parfois metteur en scène. Je dirais comme Térence que « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger ». Je suis venu au théâtre en poussant un jour la porte d'un atelier d'improvisation théâtrale à l'université de St Denis. Le goût de la scène et du partage avec un public m'est venu et depuis je ne cesse de l'aiguiser.

D.S. : Comment le théâtre est-il devenu votre métier ?

D.L. : J'ai commencé par 5 ans d'improvisation avant que d'entreprendre de me former professionnellement. Je me suis inscrit au Conservatoire de La Réunion durant un an avant d'intégrer celui d'Avignon où je suis resté 2 ans. J'ai terminé ma formation en passant 3 ans à l'Ensatt de Lyon. Mais, en réalité, chaque spectacle que j'ai pu faire (et son lot de rencontres) continue à me former à mon métier. A l'issue de ma formation, j'ai écrit avec deux autres amis mon premier spectacle en 2006. J'ai eu alors la sensation d'être à la bonne place lorsque nous l'avons joué devant notre public. A cette époque, j'aurais aimé qu'un professionnel me dise : « Tu dois faire sentir au public qu'il est indispensable à ton existence. » J'ai eu la chance de travailler avec des gens qui ont donné au théâtre ses lettres de noblesse, comme Jean-Pierre Vincent, Bernard Sobel, mais aussi avec celles et ceux qui font le théâtre d'aujourd'hui comme Carole Thibaut, Richard Brunel, Julie Guichard, Maryse Estier, Lolita Tergemina, Cécile Hoarau... Metteur en scène, j'ai créé mon premier solo, texte, jeu et mise en scène, qui s'intitule *Kisa Mi Lé*, en 2017, accompagné de Jérôme Cochet, qui est encore à mes côtés pour cette création d'*Antigone*. Ce travail me satisfait pleinement et je me vois encore sur scène dans 10 ans.

D.S. : Comment définiriez-vous votre travail de créateur ?

D.L. : Comme un travail qui tend à profiter de la grandeur des textes dans le but d'aiguiser notre esprit individuel et collectif. J'ai envie d'explorer les paradoxes de l'espèce humaine et les différents aspects de notre humanité.

D.S. : Après votre seul en scène *Kisa Mi Lé*, vous choisissez une forme totalement différente tout en continuant à ancrer votre travail dans la culture réunionnaise. Au-delà de votre propre identité créole, qu'est-ce qui vous interpelle là-dedans ?

D.L. : Je suis rentré à La Réunion en ayant l'envie de faire des spectacles pour l'île. Des spectacles dont la portée serait universelle mais dont les codes sont particuliers et spécifiques à La Réunion. Des spectacles qui traitent des questions qui traversent et souvent divisent l'humanité et la citoyenneté mais construits sur un socle commun de signes qui nous rassemblent. J'ai choisi l'*Antigone* de Sophocle car la question citoyenne et humaine y est très présente. Sophocle nous force à nous interroger et à nous positionner, tel un jury, face aux convictions

de chaque personnage, car ces convictions ont un impact certain sur la vie de la cité. La conviction individuelle poussée à son paroxysme a un impact sur la vie de tous les citoyens. Sophocle n'essaie pas de nous attendrir, au contraire, il nous force à nous coltiner ce qu'on est au fond, des êtres paradoxaux.

D.S. : Quelles sont les références qui ont nourri votre travail sur *Antigone* et que vous ont-elles apportées ?

D.L. : D'abord, il y a les différentes traductions de l'œuvre et les réécritures. Anouilh par exemple m'a beaucoup renseigné sur l'intériorité des personnages, *Le quatrième mur*, le roman de Sorj Chalandon, me renseigne sur ce que cette œuvre a d'échos pour nous et de résonances géopolitiques. Il y a des références architecturales et traditionnelles présentes dans la société réunionnaise, il y a des références musicales, comme Danyèl Waro, qui est pour moi une des seules voix réunionnaises capable d'aller secouer les dieux du ciel et ceux d'en bas à la fois. J'ai vu une seule adaptation d'*Antigone* et cette proposition ne m'avait pas laissé un souvenir extraordinaire. Je n'ai pas eu à me positionner par rapport à d'autres mises en scène. Je me suis juste entouré d'une équipe qui, de toute façon, allait m'aider à créer notre *Antigone*.

D.S. : Pourquoi choisissez-vous de travailler à partir de la traduction de Florence Dupont, dont la langue plus proche de la verveur de celle de Sophocle ne nous est pas familière ?

D.L. : De toutes les traductions que j'ai pu lire, c'est celle qui me semblait être à la fois proche de nous et proche de Sophocle. Je ne suis pas un spécialiste, mais c'est une langue qui est à la fois contemporaine et exigeante sans être poussive. Elle nous parle de programme de gouvernement et de Zeus sans que cela nous semble absurde.

D.S. : Quel est ou quels sont les personnages qui vous touchent le plus dans cette œuvre et pourquoi ?

D.L. : Tous me touchent, ils sont empêtrés dans leurs convictions, comme moi-même je le suis, et ils essaient tant bien que mal d'avancer avec ça, en se confrontant sans cesse à d'autres ayant des convictions contraires, et la rencontre de ces êtres au plateau comme dans la vie doit continuer à avoir lieu, le dialogue, même musclé, doit nécessairement continuer pour débattre des idées pour qu'on puisse au moins se mettre une seconde à la place de l'autre et le comprendre. On a de moins en moins envie de faire cet effort, croyant tenir la solution pour se préserver. Mais la seule façon de grandir et de s'élever est bien d'écouter l'autre et d'entendre ce qu'il a à dire car « rien de ce qui est humain ne m'est étranger ».

D.S. : Comment avez-vous choisi vos interprètes ?

D.L. : J'avais imaginé la distribution idéale pour ce projet. Une distribution que je voyais à chaque fois que je lisais l'œuvre, mais comme tout « idéal » je ne pensais pas que cela pourrait-être possible... Ce sont des personnes que j'admire et qui sont des experts dans leur domaine. Et puis il y a aussi le hasard qui a très bien fait les choses. Il y a un lien dans cette équipe qui est très fort et ne date pas d'hier, et ce lien sert énormément ce spectacle. Leur jeu sert et élève la pièce de Sophocle et par conséquent les spectateurs. Nous tentons d'être le plus concret possible dans une adresse simple à tous les citoyens/spectateurs, qu'ils soient sur scène ou dans la salle. Disons que nous essayons de donner la couleur d'un débat citoyen et intime, politique et humain, où l'incarnation du rôle n'est pas l'objectif final mais plutôt le partage des enjeux de chaque rôle en présence de tous ceux et toutes celles qui écoutent et regardent.

DISTRIBUTION

Didier IBAO / Le garde, Tirésias



Après trois ans au Conservatoire d'Art dramatique de la Réunion, Didier Ibao débute son parcours professionnel sous la direction de Vincent Colin en jouant *Candide* de Voltaire puis *Les mariés de la tour Eiffel* de Cocteau, et aussi *La borne Bardzour* d'Axel Gauvin sous la direction de Kristof Langrom. En 2003, sous la direction d'Ahmed Madani il joue dans *Le médecin malgré lui ou Doktèr kontrokèr*. Co-fondateur de la Compagnie Sakidi, il produit et joue avec celle-ci *Le songe d'une nuit d'été* de Shakespeare, *Les sept Lears* d'Howard Barker, ainsi que *Somin la mèr* dont il est le co-auteur. En 2009, il crée la **KONPANI IBAO** et l'oriente vers la création d'un théâtre masqué réunionnais, le Kabar Maské. En 2010, il joue dans *Les grandes marées* de Mattei Visniec mis en scène de Pascal Papini, et obtient son Diplôme d'Etat (DE) de transmission du théâtre. Depuis 2011, en collaboration avec divers artistes, il crée

plusieurs spectacles : *Dékros la line*, *Okilé lamour*, *Prins rouz*. Il joue avec Valérie Cros dans *Victoire Magloire dit Waro* et prépare avec elle la nouvelle création de la Konpani Ibao *Maskarad*.

Léone LOUIS / Ismène, Le Messenger

Elle appartient à cette nouvelle génération de conteurs qui explore avec audace et tendresse les grands récits de La Réunion. Dès les débuts de la Cie **BABA SIFON**, qu'elle fonde en 2004, Léone convoque sans relâche une enfance qui palpite et une parole qui se mêle aux propositions musicales les plus sensibles signées Mounawar, Vincent Philéas, Stéphane Gaze, Gérald Loricourt... Après avoir participé à plusieurs festivals de conte (Yeelen au Burkina-Faso, Rumeurs urbaines à Nanterre), elle rencontre en 2008 les activistes de la Maison du Conte à Chevilly-Larue, dont le Labo renouvelle le genre. Sa rencontre avec Praline Gay-Para sera déterminante dans la démarche de collectage qu'elle entreprend pour différents projets réunionnais (Mémoires de sucre, mémoires de sel). Qu'elle participe à diverses créations contemporaines (Avignon, Bamako, Théâtre Dunois à Paris ou Maputo) ou réalise des adaptations pour le jeune public (*Sensitive*, *Lapin*), elle poursuit sa quête dans l'expression d'une autre parole, sensible et forte. Pour *Kala*, son premier travail d'écriture, Léone Louis mêle poésie, conte et musique, afin de « brouiller » les frontières entre intime et universalité.



Lolita TERGEMINA / Antigone, Eurydice



Comédienne, metteuse en scène, co-fondatrice et directrice de la Cie **SAKIDI**. Elle débute sa formation au Conservatoire de La Réunion puis intègre l'École Nationale des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT) à Lyon de laquelle elle sort diplômée en 2003. Elle joue dans *Les oiseaux* d'Aristophane mis en scène par Christian Schiaretti, directeur du TNP de Lyon, *La Cerisaie* de Tchekhov mis en scène par le russe Sergueï Golomazov, *Oreste* d'Euripide mis en scène par R. Fernandez et O. Borle, *La vie du mort/la vi lo mor* de Ahmed Madani et *Dokter kontroker* (Version créole du *Médecin malgré lui* de Molière) mise en scène Ahmed Madani, création Centre Dramatique Océan Indien, *Les Bacchantes* d'Euripide en version italienne mise en scène Luca Ronconi au Teatro Piccolo puis en Grèce au Théâtre de l'Épidaure, *M... Comme* texte et mise en scène C. Guérin,

Combat de Nègre et de chiens de B.M. Koltès mis en scène par K. Langromm. En 2011 elle fait ses premiers pas en tant que metteuse en scène avec *Malsoufran la & in domann pou marié*, traduction créole de *L'Ours* et *Une demande en mariage* de Tchekhov. En 2014 elle signe sa deuxième mise en scène et traduit en créole *Couple ouvert à deux battants / Ménaz rouver doub koté* pour la Cie Sakidi. En 2016, Lolita Tergemina monte *Le Mahabharata des femmes* avec la Cie Sakidi aux côtés de Madavane. K, auteur et metteur en scène indien.

Jacques DESHAYES / Créon

Comédien, metteur en scène. Il joue à Paris pour la Compagnie Espace miroir dans *Le misanthrope* de Molière, *Zoo story* d'E. Albee, *Les émigrés* de S. Mrozek. Au Théâtre de la Porte Gentilly dans *Deux trous rouges au côté droit* de J.C Demory. Et au Théâtre des amandiers dans la trilogie : *Œdipe tyran - Œdipe à Colone - Cité des oiseaux* dans une mise en scène signée J.P Vincent. Il sera également à l'affiche de longs métrages. Il tournera pour René Féret dans *L'homme qui n'était pas là*, et dans *Photomaton* de Guy Mousset. A La Réunion il jouera pour le Théâtre VOLLARD dans *Marie Dessemble*, *Lepervenche*, *Millénium*, *Émeutes*, *Baudelaire au paradis*, *Quartier français*. Pour le Théâtre du PK11 dans *La demande en mariage* de Tchekhov. Pour le Théâtre du songe dans *Le premier d'I. Horovitz*. Pour la Compagnie Le point du jour dans *Transport de femmes* de S. Gooch, *Voltaire*, *Rousseau* de J.F Prévand, *Un air de famille* de Jaoui et Bacri. Pour la Compagnie Nektar dans *Combat de*



nègre et de chiens de Koltés. Pour la Compagnie Acte 3 dans *Les géants de la montagne* de Pirandello. Au Théâtre de Champ Fleuri : *Vent du large* de D. Vaxelaire. Pour la Cie Sakidi : *Les sept Lears* d'H. Barker, *La demande en mariage* de Tchekhov. Au cinéma et à la télévision il apparaît dans *Le cavalier des nuages* de G. Béhat, *Les bâtisseurs d'îles* de J. Damour, *Qui peut espérer tutoyer les nuages* de F. Eyrier, *Les monos* de P. Volson, *Le pays des enfants perdus* de F. Girod, *Joséphine ange gardien* de H. Hellman, *Section de recherche* de G. Marx, *Rozenn* de Y. le Moine et *Cut*.

Sabine DEGLISE / Le Coryphée



Chanteuse lyrique, Soprano dramatique. Elle a étudié le chant avec Françoise Lallemand et poursuit aujourd'hui avec Nathalie Cadet. Elle a suivi des master-class avec Mady Mesplé, Madeleine Koebele. Elle a fait sa formation musicale au CRR de La Réunion. Elle chante aussi bien de la musique ancienne que moderne et contemporaine (Poulenc, Rosenthal, Monpou, Ives, Paart...). Sa voix colorée lui permet aussi de chanter du blues, du negro spiritual, gospel, des musiques du monde, telles des mélodies créoles, du folklore russe, des chansons napolitaines, des ballades anglaises, des berceuses espagnoles... Elle a travaillé avec les compositeurs réunionnais Filip Barret, Eric Sidachetty, Françoise Lallemand. Elle a fondé avec cette dernière le chœur de femmes **Solandra** en 1999. Arnaud Blunat, frère dominicain, l'a accompagnée au piano au répertoire classique. Elle aime explorer le chant lyrique au contact d'autres disciplines artistiques, non pour l'éprouver, mais pour tenter de trouver d'autres sens que la seule finalité technique. Aussi est-elle à la croisée des genres, avec les formes de théâtre d'objets *La Marchande d'Ombres* et *Les Baladeuses* du Théâtre des Alberts en 2008 ; de ballet contemporain [*inner :: SPACE*] de la chorégraphe Christine D'Andrés, créé à l'Île Maurice et à Saint-André de La Réunion ; de récital de musiques et textes de Erik Satie, joué chez l'habitant et en théâtre ; d'opéra urbain avec *La Diva du Pavé* un spectacle écrit et mis en scène par Isabelle Martinez, en 2014, et conçu pour l'extérieur et en salle ; de performance théâtrale de rue *Transat* et *SOLE MOI* mises en scène par Alexis Campos ; de spectacle lyrique très jeune public *Ti Pas Ti Pois* qu'elle écrit et joue dans les bibliothèques, médiathèques et théâtres ; de découverte du patrimoine culturel de La Réunion avec *Balades créatives* de Benjamin Clément, et dans lesquelles elle chante des grands airs lyriques en extérieur ; de lecture *Le voyage extraordinaire d'une graine de Tamarin des Hauts* qu'elle écrit et lit, en 2018, avec l'appui scientifique de Dominique Strasberg, botaniste ; de performance/visite guidée scénarisée *Les Héros de Fosso* autour de l'exposition de Samuel Fosso, qu'elle écrit et joue, au FRAC de La Réunion.

Jonathan CAMILLOT / danseur, moringueur, maloyèr

Jonathan Camillot est le leader du groupe Saint-Louisien **KOZMAN TI DALON**, l'une des rares formations à La Réunion à être à la fois un groupe de Maloya et une troupe de moringueurs. Né à Saint-Louis de La Réunion, il est non seulement artiste mais également animateur socio-culturel. Petit-fils du légendaire et regretté Gramoun Bébé, ardent défenseur du « Servis Kabaré », il représente fièrement la nouvelle génération de « maloyèr » dans un show mélangeant moringue, chants et danses guerrières suivant une tradition familiale bien enracinée. Après avoir parcouru une bonne partie du globe en partageant son amour du maloya et du moringue, il prend maintenant plaisir à transmettre son expérience en initiant les plus jeunes à la fabrication d'instruments de musique, à l'apprentissage du maloya et de moringue dans diverses écoles de Saint-Louis. Ce qui compte le plus pour lui est de ne pas oublier d'où l'on vient ou comme on dit en créole : « oubli pa ousa nou sort ».



Claudy JALIA / danseur, moringueur, maloyèr



Il est né à Saint Denis et âgé de 25 ans. Après avoir arrêté l'école en 3ème, Claudy a essayé de s'en sortir au niveau professionnel en faisant des stages et formations dans divers domaines, dont l'un d'eux lui a fait connaître le groupe KOZMAN TI DALON qui lui a permis de pratiquer le moringue et le maloya. Aujourd'hui, Claudy est danseur, maloyèr et moringueur dans le groupe KOZMAN TI DALON auprès de son formateur Jonathan Camillot.

Jean AMEMOUTOU LAOP / musicien

Petit fils du grand chanteur de séga Maxime Laope et né à Melun (77), il arrive à La Réunion à l'âge de 16 ans. Depuis plus de 20 ans, il parcourt le paysage musical réunionnais. Jean Amemoutou est le fondateur de **Rouler killer**, laboratoire percussions réunionnaises, du **Kayamb bann** (atelier de plus de 50 artistes) mais également du **Ron maloya baraswa**. Il intervient régulièrement dans le milieu du handicap (Apajh Beauséjour, Ehpad), dans les établissements scolaires et en milieu carcéral. Il est régulièrement sollicité lors de cérémonies religieuses ou officielles.



Danyèl WARO / Le Chœur, traduction



Auteur-compositeur, arrangeur, chanteur, poète et joueur de kayamb. Apôtre d'un maloya acoustique, héritier du blues rural de Gérose Barivoitse dit « Lo Rwa Kaf » et surtout de Firmin Viry, Danyèl Waro a largement contribué à la renaissance du maloya autrefois interdit par les autorités de l'île. Facteur d'instruments traditionnels du maloya réunionnais kayamb, bobre, roulèr, Danyèl Waro est un artiste très perfectionniste. Marqué et influencé par Georges Brassens, Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Richard Desjardins, les groupes corses et bretons, les musiques d'Afrique de l'Ouest et les chanteurs maliens en particulier, Danyèl Waro le révolté interprète en créole des chansons très poétiques sur la vie quotidienne de ses compatriotes, l'unité, la fraternité, la liberté ou encore l'amour. Seul, il apprend le rythme. Le 27 décembre 1975, il fait son premier concert de maloya avec un ensemble de jeunes travailleurs agricoles. Il témoigne d'une rage d'écrire et de militer qu'il met en œuvre en s'opposant à la politique de Michel Debré durant son séjour à La Réunion pour des raisons électorales. Dans ses chansons rédigées en captivité, il dénonce notamment le travail du BUMIDOM. Cette institution est ainsi dénoncée dans *Gafourn* et *Batarsité*. Auteur de plusieurs opus, *Gafourn* (1987), *Batarsité* (1994), *Séga la pente* (de Françoise Guimbert – 1996), *Foutan Fonnker* (1999), *Bwarouz* (2002), *Somminkér* (2003), *Rest'la Maloya : Hommage à Alain Peters* (2003), *Grin n syèl* (2006). En 2010, Danyèl Waro remporte le Grand Prix de l'Académie Charles Cros pour son double album *Aou Amwin (De toi à moi)*, enregistré en février 2010 dans la case de son enfance à Trwamar (Trois Mares), à La Réunion. Danyèl Waro revient sur le devant de la scène en 2017 avec *monmon* (avec un « m » minuscule car il ne s'agit pas seulement de sa mère, mais de toutes les « monmon »), un album qui résonne de l'engagement et de toute la spiritualité de cet artiste hors pair, fidèle au maloya, le blues de son île natale, La Réunion.

Daniel LÉOCADIE / Mise en scène et jeu

Comédien, il se forme à la Ligue d'Improvisation Réunionnaise, puis aux Conservatoires Régionaux de La Réunion et d'Avignon. En 2011 il est admis à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT). Il en sort diplômé en 2014. Il y travaille avec Christian Schiaretti, Philippe Delaigue, Guillaume Lévêque, Catherine Hargreaves et a joué, entre autres, pour Jean-Pierre Vincent, Bernard Sobel (Chine-Shanghai), Richard Brunel (République Tchèque), Carole Thibaut, Claire Lasne-Darcueil, Michel Toman, Maryse Esthier... Il est un des membres de la Cie Lyonnaise Les Non Alignés avec laquelle il crée son premier spectacle ; Il écrit, met en scène et joue *Kisa Mi Lé*, un seul en scène bilingue (français et créole) sur la quête identitaire, qui trouve écho à La Réunion mais également à Paris (Théâtre de l'Opprimé), Lyon (TNP), l'Alsace (Festival L'Avide Jardin) et Madagascar (L'alliance Française de Diego Suarez). A La Réunion, il joue avec les Cies Lepok Epik dans *Le Conte des Contes*, Nektar dans *Antonia ek Antonin* et *Léon*, Baba Sifon avec *Baba Kala* et La Résidence *Ti Shomin gran Shomin*, Kèr Béton dans *Loin des hommes* et Sakidi dans sa nouvelle création *Kan lamour ek lo azar i zoué avek*.



Jérôme COCHET / Mise en scène



Comédien et metteur en Scène, il se forme à l'ENSATT en Art Dramatique, et possède également un diplôme d'ingénieur de l'INSA de Lyon. Il mène depuis plusieurs années une activité vaste et transversale dans les métiers du spectacle vivant (mise en scène, jeu, conception et calcul de décors...). Convaincu de la nécessité d'inventer un théâtre qui rende compte de la complexité et de la diversité des enjeux du monde contemporain, il alterne un travail « traditionnel » d'acteur et de metteur en scène avec l'invention de laboratoires et chantiers de création plus documentaires sur les thématiques « arts et sciences » et « arts en territoires ». En 2018-2019, il travaille ainsi pour Villes#, Destin(S) et Terres d'En-Haut en liens étroits avec des spécialistes de la ville, des scientifiques et des acteurs du monde montagnard et rural...

Thierry DESSEAUX / Son

Autodidacte passionné du son sous toutes ses formes, ses expériences sont aussi multiples que diversifiées. Sound designer, compositeur mais aussi directeur artistique audio et superviseur son pendant plus de 15 ans dans l'industrie du jeu vidéo sur des titres « AAA » édités par Infogrames (*Alone In The Dark 4*), Ubisoft (*Cold Fear, I Am Alive*) et Capcom (*Lost Planet*). Il a ensuite travaillé dans le milieu de l'audiovisuel en tant que perchman, éditeur audio, monteur et mixeur son sur des court-métrages, des séries TV et des documentaires. En parallèle, il compose des musiques pour différents projets allant de la publicité (Longchamp) à la performance artistique (Aude du Pasquier Grall - Brooklyn Museum) et remixe des morceaux de groupes US, anglais et français. Arrivé à La Réunion en avril 2014, il travaille depuis principalement dans le secteur du spectacle vivant. Il a notamment collaboré avec les compagnies Baba Sifon (*Kala*), Morphose (*Corps Urgents/Head Rush, La Révolte Des Papillons...*), Nektar (*Désarmés...*), Karanbolaz (*Maloya*) ou Lépok Epik (*Morgabine*) en tant que créateur sonore, compositeur et/ou ingénieur du son.



Gala OGNIBENE / Scénographie



Scénographe, diplômée en 2014 de l'ENSATT, et photographe, diplômée en 2011 de l'ESADSE. En 2014, elle conçoit et construit la scénographie du spectacle *La Dispute* mis en scène par Richard Brunel et termine son cursus en orientant son mémoire sur l'humour dans la scénographie. En tant que constructrice / accessoiriste : Elle travaille sur divers opéras mis en scène par Claude Montagné, mais également avec la compagnie de cirque MPTA (Mathurin Bolze), la Cie 14:20 (magie), ou encore la Cie 3,6,30 (marionnette). En tant que scénographe : Elle conçoit *Woyzeck* en 2015, mis en scène par Ismaël Tifouche Nieto, au théâtre de la Tempête. En 2016, elle signe la scénographie de *La Fonction Ravel* au CDN de Besançon, mis en scène par Claude Duparfait et Célie Pauthe. Puis continue sa collaboration avec Claude Duparfait, en 2017, avec le spectacle *Le Froid augmente avec la Clarté*, création TNS / Théâtre de la Colline. En 2017, elle conçoit la scénographie de *Dîner en ville*, mis en scène par R. Brunel, des *Ondes Sonores* mis en scène par Florence Lavaud et de *L'Homme de rien*, mis en scène par Eric Petitjean.

Guillemine BURIN DES ROZIERES / Construction décor

Après un BTS Design d'Espace à Olivier de Serres, Guillemine intègre le département scénographie de l'ENSATT. Elle a alors l'occasion de travailler avec Mathieu Bertholet, Célie Pauthe, Claire Lasne-Darcueil, ainsi que Richard Brunel, qui met en scène *La Dispute* dont elle co-signe la scénographie avec Gala Ognibene en 2013. Ensemble, elles créent notamment la scénographie pour *Woyzeck* mis en scène par Ismaël Tifouche-Nieto au Théâtre de la Tempête, puis *Le Violon du Fou* de Louise Lévêque. En 2017, Guillemine crée la scénographie de *Tailleur pour Dames* mis en scène par Louise Vignaud aux Célestins. Elle conçoit également les scénographies de *Illusions* au TNP puis *OVNI*, mis en scène par Olivier Maurin. En parallèle, son parcours s'ouvre à l'opéra. Elle rencontre Pierre-Emmanuel Rousseau, qu'elle assiste aux décors du *Barbier de Séville* et *Hansel et Gretel* à l'Opéra National du Rhin, ainsi que de *La Clémence de Titus* aux Opéras de Rennes et Nantes. Elle assiste également le compositeur et plasticien Zad Moulta à la scénographie pour *Le Choix d'Hémon*, composée pour l'Opéra National du Rhin.



Gaspard GAUTHIER / Lumière

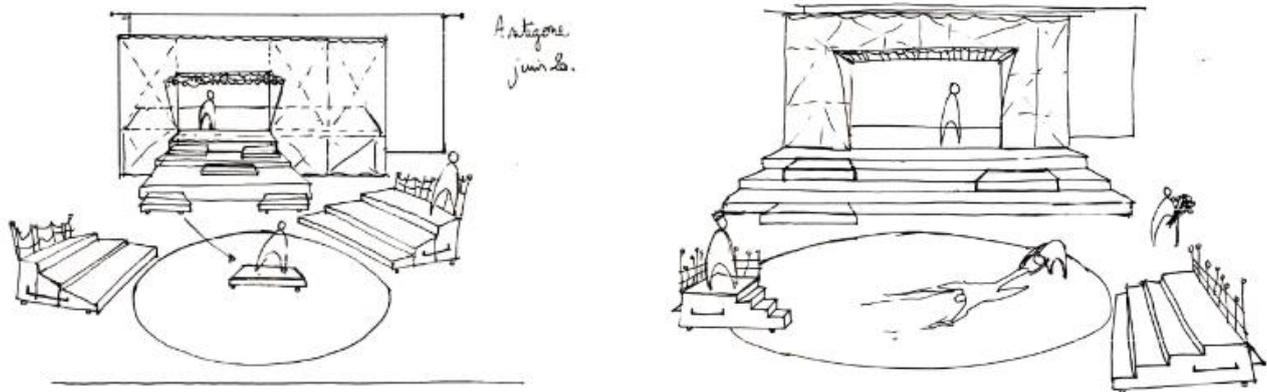


Né en 1992 à Saint-Etienne, c'est à 18 ans qu'il s'intéresse aux métiers du spectacle. Il se forme d'abord à l'école Grim Edif à Lyon en tant que régisseur son et lumière. Il intègre ensuite le département « Réalisation lumière » de l'ENSATT en 2013. Après trois ans dans cette école, il s'installe à Paris pour débiter une carrière professionnelle lui permettant d'exprimer sa sensibilité au travers de la lumière, pour des projets artistiques multiples (théâtre, musique, performance). En 2016 Il travaille avec la Cie Les Non Alignés et réalise la création lumière sur *Kisa Mi Lé* de Daniel Léocadie.

Costumière et scénographe, Arielle Aubert vit et travaille à La Réunion. D'abord habilleuse à Toulouse, elle devient rapidement chef costumière et crée dans cette région pour le théâtre, la danse, les arts lyriques puis le cirque, les arts de la rue et l'événementiel. De la ville rose, elle emporte avec elle une licence de psychologie, un diplôme de technicienne du spectacle qualifiée, une inclination marquée pour le costume historique, mais aussi un nom : Arielle Redingote, pour l'**Atelier Redingote** qu'elle a fondé à Toulouse en 2010. Un atelier de création où maquilleurs, décorateurs et couturiers partagent sa passion du beau et son respect pour les textiles nobles et les matières atypiques. Depuis son arrivée sur l'île en 2013, elle continue d'enrichir son univers scénographique en concevant les costumes et décors de nombreux artistes et compagnies locales (Le Théâtre des Alberts, L'Alpaca Rose, Ann O'aro, La Ravine Rousse, Baba Sifon, Festival Komidi...) pour les aider à faire émerger les sensibilités qu'ils portent en eux.



LA SCÉNOGRAPHIE



La scénographie nous place comme dans un théâtre sur la scène du théâtre, là où la tragédie va se nouer : c'est à la fois un espace de parole, de débat, mais également de crime.

Au centre du plateau, une piste de terre, lieu de l'affrontement originel d'Étéocle et de Polynice, puis de tous les protagonistes de la pièce. Inspirée du rond de batay coq, elle est flanquée de deux gradins qui peuvent accueillir des acteurs-spectateurs, témoins de l'action centrale : le public devient alors lui aussi citoyen de Thèbes, embarqué à son tour dans l'action. C'est aussi le lieu de circulation privilégié du Chœur et du Coryphée, qui assistent aussi aux scènes du spectacle, avant de prendre la parole dans des adresses directes au spectateur. Au fur et à mesure que la pièce se déroule, que la tragédie avance, cette piste se recouvre de traces, et l'espace se salit, se froisse, se révèle. Au lointain, un escalier abîmé, déconstruit, qui remonte jusqu'au mur et à la porte du palais, offrant ainsi plusieurs postes de prise de parole. Cette ouverture vers le fond de la scène est aussi une perspective vers ce que l'on ne peut pas voir, ce qui ne peut pas être représenté sur scène. La matière du mur d'enceinte peut rendre celui-ci translucide et nous permettre d'assister à des scènes réservées à l'imaginaire, comme une frontière palpable avec le centre du plateau qui est, lui, le lieu de la parole concrète.

LES COSTUMES

Antigone est l'histoire d'un monde usé par les guerres successives et les malédictions des dieux. Pourtant la société, en tant qu'organisme vivant, cherche perpétuellement à se reconstruire et à réinventer ses repères, quelle que soit la matière dont elle dispose.



Nous choisissons comme point de départ un code vestimentaire épuré, réduit à la fonction de chaque personnage au sein de la Cité. Des vêtements de coupe simple agrémentés de lambeaux de tissus retravaillés : l'ensemble suggère l'ordre social, la hiérarchie recomposée. Ces vêtements devront également raconter la guerre précédente, le sang versé par le fratricide, la ruine de Thèbes, au fur et à mesure de la pièce. Ils se saliront dans la scénographie, souillés par la terre du rond de batay coq. Cette même terre de Thèbes, au sujet de laquelle on se bat pour savoir si elle doit ou non recouvrir le corps du frère d'Antigone, recouvrira finalement les vêtements des autres personnages, comme une ironie du sort.



Eurydice, en femme de pouvoir, porte une longue robe de coton blanc ornée de décorations en matériaux divers. A l'inverse, Tirésias, que l'on peut imaginer vivre dans le dénuement, porte un costume fait de loques nouées. Mais leur surabondance et l'art, sans doute mystique, avec lequel elles sont travaillées nous donne une idée de l'importance et de la considération que le peuple accorde au devin.



De la même façon, Antigone ne se soustrait pas à ses origines aristocratiques malgré une opulence moins marquée. Le Garde, lui, est vêtu d'une tenue qui évoque la cuirasse d'une armée royale. Cette hiérarchie lisible fait écho au principe universel d'organisation sociale qui fait, entre autres, la force des tragédies grecques.

Photos des costumes :





Répétition au TÉAT Plein Air

LA REPRÉSENTATION EN APPÉTIT

⇒ Les liens avec le programme scolaire

EN FRANÇAIS

❖ En classe de troisième :

Le spectacle *Antigone* peut constituer le prolongement de l'étude d'*Antigone* d'Anouilh dans le cadre de la thématique « Agir dans la cité : Individu et pouvoir ».

❖ En classe de seconde :

En prolongement d'une pièce de théâtre du XVII^{ème} siècle au XXI^{ème} siècle : l'objectif est de préciser et d'enrichir les éléments de culture théâtrale, et d'approfondir l'analyse et l'interprétation des œuvres **en les inscrivant dans le contexte de leur création. L'étude du théâtre suppose que soient prises en compte les questions de représentation et de mise en scène.**

En pistes de prolongements artistiques et culturels et de travail interdisciplinaire : le théâtre est un art du spectacle. Il favorise la rencontre avec les artistes et les structures culturelles de spectacles environnantes.

❖ En classe de première :

En prolongement d'une pièce de théâtre du XVII^{ème} siècle au XXI^{ème} siècle : l'objectif est d'éclairer les spécificités et **les contraintes de l'écriture théâtrale et à caractériser ses évolutions** en lien avec les orientations des différentes esthétiques.

Pistes de prolongements artistiques et culturels et de travail interdisciplinaire : le professeur peut, en fonction de l'œuvre et du parcours associé, mettre en relation la pièce étudiée **avec des œuvres appartenant à d'autres arts pour mieux faire comprendre aux élèves les mutations esthétiques**, leurs enjeux et leurs développements spécifiques selon les différentes formes artistiques. Le professeur peut prendre appui sur les ressources du patrimoine.

EN ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

❖ En cycle 4, dans le cadre des « droits et devoirs » :

La sensibilité : soi et les autres : « Comprendre que l'aspiration personnelle à la **liberté** suppose de reconnaître celle d'autrui ». « Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne ». Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres.

Le jugement / penser par soi-même et avec les autres : « Expliquer les différentes dimensions de l'**égalité**, distinguer une inégalité d'une discrimination ». « Comprendre les enjeux de la laïcité (**liberté** de conscience et **égalité** des citoyens) ». « Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique »

❖ En classe de seconde :

En relation avec l'axe 1 : Des libertés pour la liberté. Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?

Les libertés de l'individu : libertés individuelles, liberté de conscience, liberté d'expression, droit de propriété.

Les libertés collectives : le développement de la démocratie moderne ; l'extension du suffrage ; la naissance des droits sociaux ; l'égalité femmes / hommes.

Les conditions de la liberté : les conditions politiques : élections et représentation ; la séparation des pouvoirs ; les conditions juridiques : le Droit ; la primauté de la constitution ; la protection internationale des droits de l'Homme.

❖ **En classe de terminale :**

En relation avec l'axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie. Quels sont les principes et les conditions de la démocratie ? Ces principes et ces conditions sont envisagés à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants : Les origines historiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et res publica) ; république et monarchie parlementaire. La démocratie athénienne, la République romaine, un exemple européen de monarchie parlementaire. Les penseurs du politique (Aristote, Rousseau, Tocqueville, Arendt...). Tolérance, liberté religieuse, laïcité.

EN PHILOSOPHIE

Un parcours peut être proposé dans l'enseignement de philosophie en spécialité HLP de terminale à partir de la thématique de l'indétermination de l'homme dans le chœur d'Antigone pour appréhender la thématique de « L'humain et ses limites ».

Il est également possible de se servir de ces ressources dans le cadre du cours de philosophie de tronc commun des classes de terminales. Vous disposerez d'un canevas pour articuler la réflexion de vos élèves sur les notions conjointes de technique, justice, devoir, liberté, vérité, État et religion en adoptant la perspective « L'existence humaine et la culture ». Afin d'enrichir l'examen des notions, vous pourrez mobiliser prioritairement les repères absolu / relatif, croire / savoir, légal / légitime, objectif / subjectif / intersubjectif, obligation / contrainte, transcendant / immanent.

L'indétermination de l'homme au chœur de la tragédie

Le chœur d'Antigone

« **LE CHŒUR** : Il est bien des merveilles en ce monde, il n'en est pas de plus grande que l'homme. Il est l'être qui sait traverser la mer grise, à l'heure où soufflent le vent du sud et ses orages, et qui va son chemin au milieu des abîmes que lui ouvrent les flots soulevés. Il est l'être qui tourmente la déesse auguste entre toutes, la Terre, la terre éternelle et infatigable, avec ses charrues qui vont chaque année la sillonnant sans répit, celui qui la fait labourer par les produits de ses cavales. Les oiseaux étourdis, il les enserre et il les prend, tout comme le gibier des champs et les poissons peuplant les mers, dans les mailles de ses filets, l'homme à l'esprit ingénieux. Par ses engins il se rend maître de l'animal sauvage qui va courant les monts et, le moment venu, il mettra sous le joug et le cheval à l'épaisse crinière et l'infatigable taureau des montagnes. Parole, pensée vite comme le vent, aspirations d'où naissent les cités, tout cela, il se l'est enseigné à lui-même, aussi bien qu'il a su, en se faisant un gîte, se dérober aux traits du gel ou de la pluie, cruels à ceux qui n'ont d'autre toit que le ciel. Bien armé contre tout, il ne se voit désarmé contre rien de ce que peut lui offrir l'avenir. Contre la mort seule, il n'aura jamais de charme permettant de lui échapper, bien qu'il ait déjà su contre les maladies les plus opiniâtres imaginer plus d'un remède. Mais, ainsi maître d'un savoir dont les ingénieuses ressources dépassent toute espérance, il peut prendre ensuite la route du mal tout comme du bien. Qu'il fasse donc dans ce savoir une part aux lois de sa ville et à la justice des dieux, à laquelle il a juré foi ! Il montera très haut dans la cité, tandis qu'il s'exclut de cette cité le jour où il laisse le crime le contaminer par bravade. Ah ! Qu'il n'ait plus de part alors à mon foyer ni parmi mes amis si c'est là comme il se comporte ! »

Sophocle, *Antigone*

- 1) En quoi l'homme est-il une merveille selon Sophocle ?
- 2) Quel est le seul obstacle qu'il ne peut dépasser ? En quoi peut-on parler ici d'une limite (chercher le sens de ce mot dans le dictionnaire) ?
- 3) Quelles sont les limites que l'homme doit se donner et pourquoi ?
- 4) Comment comprenez-vous ce passage au regard de ce qui va suivre dans la pièce ?

Vous pouvez alors poursuivre en les faisant travailler sur le mythe de Prométhée dans le *Protagoras* de Platon (320d-323a.) que vous trouverez [ici](#) pp 29-31.

- 1) Résumez dans ses grandes lignes le mythe que rapporte Platon ici.
- 2) Quelle signification peut-on donner à cette nudité originelle de l'homme ?
- 3) Pourquoi Prométhée a-t-il choisi de dérober le feu et la connaissance des arts et des techniques ?
- 4) Pourquoi le don de l'art politique est-il tout aussi important que celui du feu créateur technique ?

Puis terminer sur le mythe d'Icare dans *Les Métamorphoses* d'Ovide dont vous trouverez le passage [là](#).

- 1) Cherchez ce que faisait Dédale en Crète et ce pourquoi il ne pouvait plus partir ?
- 2) Quel artefact invente-t-il pour tenter de partir ?
- 3) Quel est le danger inhérent à cette invention ?
- 4) Pourquoi, malgré la mise en garde de son père, Icare se met en danger ?
- 5) Reprenez les textes de Sophocle et de Platon et expliquez contre quoi nous met en garde ce mythe (recherchez le sens de ce mot dans le dictionnaire).

Cette indétermination de l'être humain instruit le rapport problématique des hommes aux normes et aux valeurs. C'est l'affirmation de la primauté éthique de la loi de la Cité par Créon d'une part et de la loi de Zeus par Antigone d'autre part qui sert à thématiser l'hybris ici et nous installe dans la tragédie. Le conflit qui divise en parties antagonistes et irréconciliables empêche de comprendre l'unité du monde. Chacun reste campé sur ses certitudes croyant détenir la vérité s'aveuglant sur sa propre finitude. Privé d'un accès direct au vrai dans l'ordre d'une intuition intellectuelle chacun à part soi prétend pourtant pouvoir poser l'absolu et accéder au vrai.

« Le tragique, originairement, consiste en ce que, dans le cercle d'un pareil conflit, les deux partis opposés, pris en eux-mêmes, ont chacun la justice pour eux. Mais, d'un autre côté, ne pouvant réaliser ce qu'il y a de vrai et de positif dans leur but et leur caractère que comme négation et comme violation de l'autre puissance également juste, ils se trouvent, malgré leur moralité, ou plutôt à cause d'elle, entraînés à commettre des fautes. »

Hegel, *Leçons sur l'esthétique*

A partir de cette définition du tragique, décrivez de la façon la plus précise possible le conflit qui oppose Antigone à Créon.

Pour prolonger la réflexion des élèves sur la tragédie vous pouvez leur donner à expliquer le texte suivant :

« La tragédie, née de la source profonde de la compassion, est par essence pessimiste. L'existence y est quelque chose d'horrible. L'homme quelque chose d'extrêmement insensé. Le héros de la tragédie ne se révèle pas, comme se le figure l'esthétique récente, dans sa lutte contre le destin. Il ne souffre pas davantage ce qu'il mérite. C'est aveugle, la tête voilée, qu'il se précipite dans son malheur ; et le geste désespéré mais noble avec lequel il se dresse devant ce monde dont il vient de reconnaître l'horreur pénètre comme un aiguillon dans notre âme. La dialectique, en revanche, est par essence tout entière optimiste : elle croit à la cause et à l'effet et partant à un rapport nécessaire entre la faute et la punition, entre la vertu et le bonheur [...]. »

Nietzsche, *La naissance de la tragédie*

La crise de la cité et ses conséquences

C'est la cité qui est mise en danger dans le cadre de la tragédie et au-delà l'humanité elle-même qui s'informe et se constitue au sein de la cité.

« CRÉON : Connais-tu la défense que j'avais fait proclamer ?
ANTIGONE : Oui, je la connaissais ; pouvais-je l'ignorer ? Elle était des plus claires.
CRÉON : Ainsi tu as osé passer outre : à ma loi ?

ANTIGONE : Oui, car ce n'est pas Zeus qui l'avait proclamée ! Ce n'est pas la Justice, assise aux côtés des dieux infernaux ; non, ce ne sont pas là les lois qu'ils ont jamais fixées aux hommes, et je ne pensais pas que tes défenses à toi fussent assez puissantes pour permettre à un mortel de passer outre à d'autres lois, aux lois non écrites, inébranlables, des dieux ! Elles ne datent, celles-là, ni d'aujourd'hui ni d'hier, et nul ne sait le jour où elles ont paru. Ces lois-là, pouvais-je donc, par crainte de qui que ce fût, m'exposer à leur vengeance chez les dieux ? Que je dusse mourir, ne le savais-je pas ? et cela, quand bien même tu n'aurais rien défendu. Mais mourir avant l'heure, je le dis bien haut, pour moi, c'est tout profit : lorsqu'on vit comme moi, au milieu des malheurs sans nombre, comment ne pas trouver de profit à mourir ? Subir la mort, pour moi n'est pas une souffrance. C'en eût été une, au contraire, si j'avais toléré que le corps d'un fils de ma mère n'eût pas, après sa mort, obtenu un tombeau. De cela, oui, j'eusse souffert ; de ceci je ne souffre pas. Je te parais sans doute agir comme une folle. Mais le fou pourrait bien être celui même qui me traite de folle. »

Sophocle, *Antigone*

- 1) Résumez brièvement la situation d'Antigone.
- 2) Comment justifie-t-elle sa position face à Créon ?
- 3) En quoi l'argument d'Antigone est-il puissant ?
- 4) Quelles sont les caractéristiques des lois divines auxquelles se réfère Antigone ?
- 5) Par opposition aux règles auxquelles se réfère Antigone comment peut-on caractériser celles que lui oppose Créon ?
- 6) Quelle critique peut-on faire de la démarche de ceux qui prétendraient s'affirmer dans une opposition brutale aux normes et aux conventions sociales ? A partir de là, quelle objection peut-on faire à Antigone ?
- 7) Cependant, est-il légitime de se laisser fléchir sous les coups du sort ? Pourquoi ? A partir de là, quelle objection peut-on faire à Créon ?
- 8) Quel problème la confrontation de ces deux règles pose-t-elle ?
- 9) En quoi sommes-nous pleinement dans la tragédie telle que la définit Hegel dans les *Leçons sur l'esthétique* ? (cf texte plus haut).

En contestant la loi de la cité, Antigone met en danger son unité ouvrant sur la possibilité d'une crise morale, politique, sociale. Mais au-delà, ce qui est en jeu ici c'est bien la question de la définition de l'homme telle que l'a thématiqué le chœur d'Antigone précédemment travaillé.

« Il est évident que l'homme est un animal politique plus que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire. Car, comme nous le disons, la nature ne fait rien en vain ; or seul parmi les animaux l'homme a un langage. Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable, aussi la rencontre-t-on chez les animaux ; leur nature en effet est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement. Mais le langage existe en vue de manifester l'utile et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il n'y a en effet qu'une chose qui soit propre aux hommes par rapport aux animaux : le fait que seuls ils ont la perception du bien et du mal, du juste et de l'injuste et des autres notions de ce genre. Avoir de telles notions en commun, c'est ce qui fait une famille et une cité.

De plus une cité est par nature antérieure à une famille et à chacun de nous. Le tout, en effet, est nécessairement antérieur à la partie, car le corps entier une fois détruit, il n'y a plus ni main ni pied, sinon par homonymie, comme quand on parle d'une main de pierre, car toutes les choses se définissent par leur fonction et leur vertu, de sorte que quand elles ne les ont plus, il ne faut pas dire qu'elles sont les mêmes, mais qu'elles n'ont que le même nom. Que donc la cité soit à la fois par nature et antérieure à chacun de ses membres, c'est clair. S'il est vrai, en effet, que chacun pris séparément n'est pas autosuffisant, il sera dans la même situation que les autres parties vis-à-vis du tout, alors que celui qui n'est pas capable d'appartenir à une communauté ou qui n'en a pas besoin parce qu'il se suffit à lui-même n'est en rien une partie d'une cité, si bien que c'est soit une bête soit un dieu. C'est donc par nature qu'il y a chez les hommes une tendance vers une communauté de ce genre. »

Aristote, *Politiques*, I.2

- 1) Quels arguments Aristote mobilise-t-il pour soutenir sa thèse que l'homme est un animal politique ?
- 2) En quoi sommes-nous destinés à la vie politique selon Aristote ? Pourquoi ?
- 3) Pourquoi « celui qui n'est pas capable d'appartenir à une communauté ou qui n'en a pas besoin » n'est pas un homme ?
- 4) Au-delà de la loi, que défend donc Créon ?

Dès lors, l'éthique du gouvernant peut-elle être identique que celle du gouverné ?

« Il est indispensable que nous nous rendions clairement compte du fait suivant : toute activité orientée selon l'éthique peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées. Elle peut s'orienter selon l'éthique de la responsabilité ou selon l'éthique de la conviction. Cela ne veut pas dire que l'éthique de conviction est identique à l'absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité à l'absence de conviction. Il n'en est évidemment pas question. Toutefois il y a une opposition abyssale entre l'attitude de celui qui agit selon les maximes de l'éthique de conviction – dans un langage religieux nous dirions : « Le chrétien fait son devoir et en ce qui concerne le résultat de l'action il s'en remet à Dieu » – et l'attitude de celui qui agit selon l'éthique de responsabilité qui dit : « Nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes. ». Vous perdrez votre temps à exposer, de la façon la plus persuasive possible, à un syndicaliste convaincu de la vérité de l'éthique de conviction que son action n'aura d'autre effet que celui d'accroître les chances de la réaction, de retarder l'ascension de sa classe et de l'asservir davantage, il ne vous croira pas. Lorsque les conséquences d'un acte fait par pure conviction sont fâcheuses, le partisan de cette éthique n'attribuera pas la responsabilité à l'agent, mais au monde, à la sottise des hommes ou encore à la volonté de Dieu qui a créé les hommes ainsi. Au contraire le partisan de l'éthique de responsabilité comptera justement avec les défaillances communes de l'homme (car, comme le disait fort justement Fichte, on n'a pas le droit de présupposer la bonté et la perfection de l'homme) et il estimera ne pas pouvoir se décharger sur les autres des conséquences de sa propre action pour autant qu'il aura pu les prévoir. »

Max Weber, *Le Savant et le Politique*

- 1) Quelles sont les deux sortes d'éthique que Weber distingue ici ? Définissez-les avec vos propres mots.
- 2) Donnez un exemple personnel pour illustrer chacune de ces deux éthiques.
- 3) En quoi cette distinction permet d'éclairer l'affrontement qui oppose Antigone et Créon ?
- 4) A partir de cette distinction est-il légitime de considérer Créon comme un tyran ?

La chercheuse Kathrin Holzermayr Rosenfeld¹ soutient la thèse que le deuxième enterrement de Polynice, par son caractère ostentatoire, révèle que le geste d'Antigone n'est pas seulement un geste de piété religieuse mais au contraire une rébellion politique. Ce n'est donc pas comme simple individualité qu'elle s'oppose mais comme un acteur politique au même titre que Créon. De fait, Antigone n'est pas une femme parmi d'autres mais elle est fille de roi, promise à devenir reine et à enfanter des rois et se positionne comme telle ici.

¹« Le conflit tragique surgit de la répétition du même geste : dans le deuxième enterrement, Antigone va au-delà de l'accomplissement d'un devoir pieux et du sentiment intime. Elle force la reconnaissance publique de l'égalité des deux frères qui vise à redresser l'image et l'honneur de son lignage. Étant donné qu'il s'agit d'un lignage de rois fondateurs de l'ordre symbolique de Thèbes, ce deuxième enterrement représente l'ébauche de la conscience de soi éthique. Enterrant son frère deux fois, Antigone va au-delà de la piété et elle choisit un mode ostentatoire d'agir. Elle attend la fin de la tempête (qui aurait pu occulter son geste), de façon que personne ne puisse ignorer son geste. Les deux récits du garde ne laissent aucun doute sur ces deux connotations différentes dans l'attitude de l'héroïne. Les devoirs de la piété ayant été remplis comme le dernier geste exprimant le sentiment intime, le deuxième rite touche plutôt (ou aussi) au problème de l'honneur public. Il est directement lié à la loi des dieux de la polis [...]. » Kathrin Holzermayr Rosenfeld, dans un article intitulé *Le conflit tragique chez Sophocle et son interprétation chez Hölderlin et Hegel, Les Etudes philosophiques*, n°77/2006/2, Editions des Puf, Paris, 2006, p. 141-151.

La notion de désobéissance civile et ses ambiguïtés

Henry David Thoreau, *La Désobéissance civile*

« Ne peut-il exister de gouvernement où ce ne seraient pas les majorités qui trancheraient du bien ou du mal, mais la conscience ? Où les majorités ne trancheraient que des questions justiciables de la règle d'opportunité ? Le citoyen doit-il jamais un instant abdiquer sa conscience au législateur ? À quoi bon la conscience individuelle alors ?

Je crois que nous devrions être hommes d'abord et sujets ensuite. Il n'est pas souhaitable de cultiver le même respect pour la loi et pour le bien. La seule obligation qui m'incombe est de faire bien. On a dit assez justement qu'un groupement d'hommes n'a pas de conscience, mais un groupement d'hommes consciencieux devient un groupement doué de conscience. La loi n'a jamais rendu les hommes un brin plus justes, et par l'effet du respect qu'ils lui témoignent les gens les mieux intentionnés se font chaque jour les commis de l'injustice. Le résultat courant et naturel d'un respect indu pour la loi, c'est qu'on peut voir une file de militaires, colonel, capitaine, caporal et simples soldats, enfants de troupe et toute la clique, marchant au combat par monts et par vaux dans un ordre admirable contre leur gré, que dis-je ? contre leur bon sens et contre leur conscience, ce qui rend cette marche fort âpre en vérité et éprouvante pour le cœur. Ils n'en doutent pas le moins du monde : c'est une vilaine affaire que celle où ils sont engagés. Ils ont tous des dispositions pacifiques. Or, que sont-ils ? Des hommes vraiment ? ou bien des petits fortins, des magasins ambulants au service d'un personnage sans scrupules qui détient le pouvoir ? Visitez l'Arsenal de la Flotte et arrêtez-vous devant un fusilier marin, un de ces hommes comme peut en fabriquer le gouvernement américain ou ce qu'il peut faire d'un homme avec sa magie noire ; ombre réminiscente de l'humanité, un homme debout vivant dans son suaire et déjà, si l'on peut dire, enseveli sous les armes, avec les accessoires funéraires, bien que peut-être

*Ni tambour, ni musique alors n'accompagnèrent
Sa dépouille, au rempart emmenée au galop ;
Nulles salves d'adieu, de même, n'honorèrent
La tombe où nous avons couché notre héros*

La masse des hommes sert ainsi l'État, non point en humains, mais en machines avec leur corps. C'est eux l'armée permanente, et la milice, les geôliers, les gendarmes, la force publique, etc. La plupart du temps sans exercer du tout leur libre jugement ou leur sens moral ; au contraire, ils se ravalent au niveau du bois, de la terre et des pierres et on doit pouvoir fabriquer de ces automates qui rendront le même service. Ceux-là ne commandent pas plus le respect qu'un bonhomme de paille ou une motte de terre. Ils ont la même valeur marchande que des chevaux et des chiens. Et pourtant on les tient généralement pour de bons citoyens. D'autres, comme la plupart des législateurs, des politiciens, des juristes, des ministres et des fonctionnaires, servent surtout l'État avec leur intellect et, comme ils font rarement de distinctions morales, il arrive que sans le vouloir, ils servent le Démon aussi bien que Dieu. Une élite, les héros, les patriotes, les martyrs, les réformateurs au sens noble du terme, et des hommes, mettent aussi leur conscience au service de l'État et en viennent forcément, pour la plupart à lui résister. »

- 1) Quel est le problème que pose Thoreau dès le début de son texte ?
- 2) Que provoque un respect irréfléchi à la loi selon Thoreau ? Aussi pourquoi doit-on privilégier les devoirs que nous avons à l'égard du Bien ?
- 3) Quelle est la valeur de l'existence des masses conformiste selon l'auteur ?
- 4) Quels sont les exemples historiques qui vous viennent spontanément d'hommes et de femmes qui ont désobéi civilement ?

Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, 1972

« Il existe une différence essentielle entre le criminel qui prend soin de dissimuler à tous les regards ses actes répréhensibles et celui qui fait acte de désobéissance civile en défiant les autorités et s'institue lui-même porteur d'un autre droit. Cette distinction nécessaire entre une violation ouverte et publique de la loi et une violation clandestine a un tel caractère d'évidence que le refus d'en tenir compte ne saurait provenir que d'un préjugé allié à de la mauvaise volonté. Reconnue désormais par tous les auteurs sérieux qui abordent ce sujet, cette distinction est naturellement invoquée comme un argument primordial par tous ceux qui s'efforcent de faire reconnaître que la désobéissance civile n'est pas incompatible avec les lois et les institutions publiques [...]. Le délinquant de droit commun, par contre, même s'il appartient à une organisation criminelle, agit uniquement dans son propre intérêt ; il refuse de s'incliner devant la volonté du groupe et ne cédera qu'à la violence des services chargés d'imposer le respect de la loi. Celui qui fait acte de désobéissance civile, tout en étant généralement en désaccord avec une majorité, agit au nom et en faveur d'un groupe particulier. Il lance un défi aux lois et à l'autorité établie à partir d'un désaccord fondamental, et non parce qu'il entend personnellement bénéficier d'un passe-droit.

Qu'est-ce qui distingue le criminel de l'individu qui fait acte de désobéissance civile ? »

John Rawls, *Théorie de la justice*, §.56

« J'ai distingué la désobéissance civile de l'objection de conscience, mais il me reste encore à expliquer cette dernière notion. Il faut reconnaître que séparer ainsi ces deux idées revient à proposer une définition de la désobéissance civile plus étroite que celle qui est traditionnelle ; en effet, on a coutume de se la représenter dans un sens plus large, comme étant une forme quelconque de désobéissance à la loi pour des raisons de conscience, à la condition toutefois qu'elle ne soit pas cachée et qu'elle n'implique pas l'usage de la force. L'essai de Thoreau, bien que discutable, est caractéristique de cette signification. L'utilité d'un sens plus étroit apparaîtra, je pense, une fois examinée la définition de l'objection de conscience.

L'objection de conscience est le fait de ne pas obéir à une injonction légale plus ou moins directe ou à un ordre administratif. C'est un refus, car nous recevons un ordre et, étant donné la nature de la situation, les autorités savent si nous leur obéissons ou non. Un exemple typique est celui des premiers chrétiens qui refusaient d'accomplir certains actes de piété prescrits par l'État païen, ou celui des Témoins de Jéhovah qui refusent de saluer le drapeau. D'autres exemples sont le refus d'un pacifiste de servir dans les forces armées ou celui d'un soldat d'obéir à un ordre qui, selon lui, s'oppose manifestement à la loi morale en tant qu'elle s'applique à la guerre. Ou bien encore, l'exemple de Thoreau du refus de payer un impôt parce que, ainsi, on contribuerait à une grave injustice à l'égard de quelqu'un d'autre. Notre refus est supposé connu des autorités même si, dans certains cas, nous pourrions souhaiter le cacher. Quand il peut être dissimulé, il faudrait parler non pas d'objection de conscience, mais de dérobade pour des raisons de conscience. Des infractions cachées à la loi concernant un esclave en fuite en sont des exemples.

Il y a de nombreuses différences entre l'objection de conscience (ou la dérobade pour des raisons de conscience) et la désobéissance civile. Tout d'abord, l'objection de conscience n'est pas une forme d'appel au sens de la justice de la majorité. Il va de soi que de tels actes ne sont généralement pas secrets ou dissimulés, car les cacher est, de toute façon, souvent impossible. Simplement, on refuse d'obéir à un ordre ou de se soumettre à une injonction légale pour des raisons de conscience. Les convictions de la majorité ne sont pas invoquées à l'appui de ce refus et, en ce sens, il ne s'agit pas d'un acte sur le forum public. L'objecteur de conscience reconnaît qu'il n'y a peut-être pas de base pour arriver à un accord mutuel ; il ne recherche pas d'occasions de désobéissance pour faire connaître sa cause. Bien plutôt, il attend et espère que la désobéissance ne sera même pas nécessaire. Il est moins optimiste que celui qui choisit la désobéissance civile et il ne compte guère sur des changements dans les lois ou les politiques suivies. La situation, peut-être, ne lui laisse pas le temps de présenter son

point de vue ou bien, comme je l'ai déjà dit, il n'y a guère d'espoir que la majorité comprenne ses revendications. L'objection de conscience n'est pas nécessairement basée sur des principes politiques ; elle peut être fondée sur des principes religieux ou d'une autre sorte qui diffèrent de l'ordre constitutionnel. La désobéissance civile, elle, est un appel à une conception de la justice communément acceptée alors que l'objection de conscience peut avoir d'autres motifs. Ainsi, supposons que les premiers chrétiens aient justifié leur refus d'obéir aux coutumes religieuses de l'Empire, non en se référant à la justice, mais seulement parce qu'elles étaient contraires à leurs convictions religieuses ; leur argumentation dans ce cas ne serait pas politique, pas plus que ne le sont les conceptions d'un pacifiste, en supposant que les guerres défensives, du moins, soient reconnues par la conception de la justice à la base du régime constitutionnel. »

- 1) Quelle distinction Rawls opère-t-il entre les notions de désobéissance civile et d'objection de conscience ?
- 2) Doit-on considérer qu'Antigone est dans la désobéissance civile ou dans l'objection de conscience ?

Pour aller plus loin...

Une conférence d'Édouard Delruelle, professeur de philosophie morale à l'Université de Liège, à l'occasion de la mise en scène d'Antigone par le chorégraphe José Besprovan au Théâtre Royal du Parc de Bruxelles en 2017, où il interroge, à partir de la figure d'Antigone, les rapports entre désobéissance et responsabilité : <https://vimeo.com/202740601>

DE MANIERE PLUS LARGE, PISTES DE REFLEXION :

Les grandes figures féminines de la littérature dramatique
Tragédie grecque et politique
Raison d'état et liberté
Collectif et individuel
Loi naturelle contre loi des hommes (loi écrite face à la loi non écrite) Le souci du bien commun
L'histoire et l'intime
Le suicide, acte de résistance
La violence contre les Dieux, contre le Sacré, contre les Lois
Le pouvoir
La dignité humaine
La démesure de l'orgueil
L'héritage et la transmission
L'affirmation de soi

⇒ Le mythe d'ANTIGONE

Un oracle terrifiant

Antigone est fille d'Œdipe, lui-même fils de Laïos et de Jocaste. C'est une filiation lourde à porter. Quand naît Œdipe, un oracle révèle à ses parents qu'un jour il tuera son père et épousera sa mère. Effrayé, Laïos abandonne son fils sur le mont Cithéron après lui avoir percé les pieds pour qu'il ne puisse échapper aux bêtes sauvages. Un berger sauve l'enfant. Le roi de Corinthe, Polybe, et son épouse, Mérope, qui n'ont pas de descendant, recueillent Œdipe qu'ils élèvent comme leur propre fils. Les années passent.

Apprenant par hasard la malédiction qui pèse sur lui, Œdipe se rend à Delphes consulter Apollon sur ses origines et son avenir. L'oracle lui est confirmé. Convaincu que Polybe et Mérope sont ses vrais parents, Œdipe décide de ne jamais revenir à Corinthe et prend, dans la direction opposée, la route de Thèbes.

Œdipe parricide et incestueux

À un carrefour étroit, son char en rencontre un autre qui refuse de lui laisser le passage. Le ton monte, une altercation s'ensuit. Œdipe tue un de ses adversaires, un homme âgé. La première partie de l'oracle vient de se réaliser. Cet homme âgé qu'Œdipe n'a pas reconnu était Laïos, son père. Le voici aux portes de Thèbes. Un sphinx terrorise la ville, dévorant les passants qui ne peuvent résoudre son énigme :

« Quelle est la créature qui marche à quatre pattes le matin, à deux le midi et à trois le soir ? » Laïos étant mort, Créon, le frère de Jocaste, offre le trône de Thèbes et la main de Jocaste à qui résoudra l'énigme. Le premier et le seul, Œdipe, trouve qu'il s'agit de l'homme, marchant à quatre pattes quand il est tout petit, sur ses deux jambes quand il est adulte et s'aidant d'une canne durant sa vieillesse. Le sphinx se suicide. Œdipe est acclamé, salué comme un libérateur. Il devient roi de Thèbes et le mari de Jocaste, sa propre mère !

La tragique découverte

Œdipe est alors un homme comblé. C'est un roi avisé, intelligent, un époux et un père heureux. Quatre enfants naissent de son union avec Jocaste : deux fils, Étéocle et Polynice, et deux filles, Antigone et Ismène. Mais, un jour, la peste s'abat sur Thèbes. Colère divine, le fléau, apprend-on, durera tant que les meurtriers de Laïos n'auront pas été démasqués. Œdipe ordonne aussitôt une enquête et découvre progressivement l'horrible vérité. C'est tout le sujet d'Œdipe roi. Jocaste se pend de honte. Œdipe se crève les yeux et s'exile, accompagné d'Antigone qui lui sert de guide. Tous deux trouvent refuge à Colone, un faubourg d'Athènes. Œdipe y meurt finalement apaisé, obtenant même le pardon des dieux, car s'il fut parricide et incestueux, ce fut sans le savoir.

Sœur de fratricide

Les malheurs des Labdacides ne s'achèvent toutefois pas avec la mort d'Œdipe. Héritiers légitimes du trône, Étéocle et Polynice se disputent le pouvoir et deviennent des frères ennemis. Étéocle s'empare du trône et chasse Polynice qui, pour se venger, sollicite l'aide et le secours du roi d'Argos. Une guerre éclate entre les deux Cités. Lors du combat final, Étéocle et Polynice se retrouvent face à face et s'entre-tuent. Fils d'un père doublement criminel, les deux frères commettent un double fratricide. Dernier représentant de la famille royale, Créon assume dès lors le pouvoir. Une de ses premières décisions est de refuser toute sépulture à Polynice, traître à sa patrie. C'est alors qu'Antigone se dresse contre lui. Les malheurs des Labdacides continuent.

Résumé de la pièce

La pièce s'ouvre sur Antigone qui demande à sa sœur Ismène de l'aider à enterrer leur frère Polynice. Le roi Créon, leur oncle, a interdit qu'il bénéficie des rites funéraires. Ismène répond à sa sœur qu'elle ne peut l'aider car elle ne veut pas agir contre les lois de la cité. S'ensuit une scène où le chœur raconte le combat de Polynice et Étéocle ; les deux frères qui se sont opposés et battus pour le pouvoir. Tous les deux morts, c'est Créon qui est monté sur le trône.

Un garde vient apprendre à Créon que le corps de Polynice a été enseveli. Créon affronte alors Antigone et Ismène. Antigone avoue avoir enterré son frère et s'oppose violemment à Créon. Ce dernier se montre haineux et tyrannique. Antigone est arrêtée.

Hémon, fils de Créon et fiancé d'Antigone, veut faire entendre raison à son père. Il plaide en faveur d'Antigone. Mais Créon ne veut rien entendre. Antigone expose ses malheurs et sa souffrance au chœur, qui lui rappelle ses

actions. Créon arrive ensuite et Antigone explique les raisons de son geste. La famille et l'honneur passent avant tout.

Le devin Tirésias tente de convaincre Créon d'enterrer Polynice. Il annonce une tragédie si le roi s'y oppose mais ce dernier refuse de le croire. Le coryphée conseille aussi à Créon de libérer Antigone et d'élever un tombeau à Polynice. Créon va céder, mais le chœur arrive pour annoncer le suicide d'Hémon et la mort d'Antigone. On apprend ensuite que la femme de Créon, Eurydice, s'est également tuée. Créon est seul et le chœur lui apprend que les orgueilleux sont punis.

Pour aller plus loin...

Fille, mais également demi-sœur d'Œdipe, Antigone occupe une place particulière dans l'univers mythique : elle tient son existence d'un auteur dramatique, Sophocle, et ne découle pas directement d'une légende antique.

La légende de la famille royale des Labdacides est l'une des plus anciennes relatant la fondation d'une cité grecque. L'édification de Thèbes date du XVII^{ème} siècle avant notre ère. Après l'apogée thébaine du XIV^{ème} siècle, la lutte fratricide des frères d'Antigone, Étéocle et Polynice, pour la succession de leur père Œdipe, se situerait au XIII^{ème} siècle av. J.-C. La reprise de ces événements historiques incertains sous forme d'épopée aurait commencé à courir à travers la Grèce à partir du VII^{ème} siècle av. J.-C. Antigone n'existait pas dans cette légende primitive, et encore moins dans l'histoire. Elle n'apparaît qu'en 440 av. J.-C. comme personnage de théâtre, l'un des premiers à avoir une existence individuelle, une personnalité : « C'est le premier surgissement dans le théâtre, explique Jacques Lacarrière, d'un personnage qui émerge comme un solo instrumental dans un orchestre. » [...]

Antigone est une création totale, un mythe forgé dans l'imaginaire de Sophocle puisant dans les légendes ancestrales mais préservant la liberté de notre imaginaire. « Antigone n'a jamais existé, rappelle Jacques Lacarrière, donc, chaque fois qu'on parle d'Antigone, on parle de nous. » La richesse de sa personnalité est inépuisable. Elle se révèle, vingt-cinq siècles plus tard, fascinante dans ses contradictions, son énergie adolescente et son attirance pour la mort, sa beauté intérieure dans un physique décrit comme ingrat, son impuissance à accomplir sa féminité, sa droiture inébranlable et sa disparition « sans pleurs, sans parents, sans les chants du mariage. » Elle se dresse avec une pureté nouvelle, inspirant terreur et pitié. Elle étonne et subjugué, connue autant qu'Œdipe, mais plus proche et familière que ce père devenu le symbole écrasant du concept central de la psychanalyse.

Face à Créon, Antigone affirme : « Je ne suis pas faite pour vivre avec ta haine, mais pour être avec ce que j'aime », que l'on a traduit également par « Je ne suis pas faite pour haïr mais pour aimer »... et pour être aimée par des générations de lecteurs et de spectateurs, fascinés par son action, son courage et sa dignité, et par son indéniable capacité à porter le malheur du monde qui l'entoure. Dès le premier vers de la pièce de Sophocle, elle s'affirme comme une sœur : sœur d'Ismène et de leurs frères morts, Étéocle et Polynice et, d'une certaine manière, sœur de toute l'humanité. « Sang commun, sang fraternel. » Comment ne pas se sentir en proximité immédiate avec celle qui invoque ainsi d'emblée le lien avec le parent que la science détermine comme biologiquement le plus proche ? Antigone accomplit un désir profondément humain : qui ne rêverait d'abandonner sa destinée familiale à une sœur comme elle, de laisser reposer sur elle le poids de la fatalité ? Antigone manifeste une exigence extrême, à l'égard des autres, mais avant tout à l'égard d'elle-même. En retour, Ismène peut lui rendre hommage avec l'un des plus beaux compliments qui soit : « Tu aimes tes amis comme on doit. » [...]

Cette fascination pour le personnage d'Antigone s'est manifestée d'emblée, dès la création de la pièce de Sophocle, 440 av. J.-C. [...]

La littérature occidentale offre depuis une multitude de versions, traductions et interprétations, penchant tour à tour pour une vision chrétienne, politique, féministe, psychanalytique...

Arlette Armel in *Antigone*, Éditions Autrement, Figures mythiques

Avant la représentation...

⇒ Recherches sur le personnage d'Antigone

❖ Faire une recherche sur le site <http://www.theatre-contemporain.net>. Trouver les pages avec la liste des spectacles dont le titre contient le nom « Antigone ». Quand le titre comprend d'autres mots, faire des hypothèses sur les enjeux liés au personnage. Les élèves pourront se rendre compte à quel point **Antigone est un personnage porteur de situations et de problématiques contemporaines**.

❖ Sur le site <http://fresques.ina.fr/en-scenes/>, rechercher différentes images d'Antigone en précisant ce qu'elles nous montrent de cette femme. Dresser le portrait d'une Antigone contemporaine.

❖ Puis la présenter oralement à la classe en posant un contexte (temps, lieu, milieu) ; lui donnant un visage et un costume ; lui faisant manipuler un objet symbolique du personnage.

Le contexte d'Antigone est celui d'une guerre : Thèbes a gagné la bataille mais la guerre ne semble pas terminée pour autant. Dans cette crise politique, les valeurs traditionnelles se heurtent à une politique autoritaire et aliénante. C'est dans ce cadre que la révolte d'Antigone prend son sens.

❖ Amorcer cette réflexion par une recherche de synonymes du mot « révolté ». Demander ensuite, dans un échange collectif, quels personnages de théâtre ou de films connus des élèves peuvent correspondre à ces différents termes.

⇒ Activités à l'oral

❖ D'après l'affiche réalisée par Flore BAUDRY, quelles pistes de réflexion permet-elle ? Dans quel espace pouvons-nous imaginer la représentation ? Dans quel espace réel à la Réunion ? Accueillir les hypothèses. Ensuite leur laisser 10 min pour imaginer un croquis en plaçant le chœur, les personnages, le public.

❖ Inviter quelques volontaires à dessiner au tableau leur proposition argumentée.

❖ En vous inspirant des articles de presse en annexe et du propos de la pièce, vous pouvez faire réfléchir les élèves sur le droit à la sépulture. Antigone a-t-elle eu raison de s'entêter dans sa décision d'enterrer son frère qui apparaît comme un traître au niveau de la cité ? Quel poids la famille a-t-elle sur le destin de ses membres ? Est-ce que cela vaut la peine de se sacrifier pour une cause à laquelle on tient, mais sans cela, comment continuer à vivre normalement ? Qu'aurions-nous fait à sa place ? Peut-on dissocier l'homme de ses actes ? Comment défendre l'indéfendable ? Capacité à juger mais quand c'est un proche ? Est-ce que le mort peut être dissocié de ce qu'il a fait ?

❖ Après leurs propositions, vous pouvez leur projeter quelques photos qui ont inspiré le projet et vous pouvez leur lire les intentions de mise en espace : « Nous proposons d’imaginer l’espace de jeu à partir des ronds de combat de coqs (batay coq), que l’on trouve en grand nombre à l’Île de La Réunion. C’est d’un tel combat qu’il est question



dans Antigone : le déchirement inévitable entre deux personnes persuadées d’avoir raison, de défendre la justice comme la Cité, et qui s’affrontent – cette fois au nom d’une idée – un combat entre deux visions radicalement différentes du politique, d’où seul l’un des deux pourra sortir vivant. Et si les hommes font combattre les coqs et les regardent mourir, dans Antigone ce sont ces mêmes hommes qui se retrouvent dans l’arène, à la fois devant les Dieux et les spectateurs du théâtre confortablement installés dans leur tribune. Cet affrontement ne laissera nul guerrier indemne, et la victoire n’y aura que le goût du sang versé.

❖ Dans son projet de mise en scène, le co-metteur en scène, Daniel LÉOCADIE déclare : « C’est à l’issue d’un combat que s’ouvre la pièce : celui d’Étéocle et de Polynice, les frères d’Antigone et d’Ismène, qui s’entre-tuent lors de la guerre des Sept contre Thèbes. Ce combat, nous souhaitons le donner à voir au public en le traitant de manière symbolique... ». A partir de ce propos, imaginer une situation qui permettrait de rendre compte symboliquement de ce combat.

Rappel : La **parodos** revient sur le combat qui a opposé Polynice à son frère, Étéocle, pour le trône de Thèbes après la mort d’Œdipe :

*« Les deux malheureux nés du même père et de la même mère
Brandirent leurs deux lances l’un contre l’autre
Ils eurent même sort et même mort »*

LA phrase de Créon : 3^{ème} page « celui qui a défendu... L’autre est venu sépulture ». Fratricide

❖ Proposer aux élèves de présenter la pièce en **30 secondes**. Résumer Antigone :

- Résumer la pièce à la première personne ;
- Résumer la pièce du point de vue d’Antigone, Ismène, Créon, Le garde, Hémon, le chœur, l’un des metteurs en scène (du point de vue peut s’entendre « en étant » donc en donnant corps au personnage qui parle).

Cet exercice permet de mettre en évidence le propos, replacer les enjeux de la pièce et aussi de mettre en lumière les relations entre les personnages ainsi que leurs caractères.

⇒ Activités au plateau /de lecture / de mise en voix

❖ Travail au plateau par petit groupe : variantes ou exercice progressif. D'abord une image-tableau figée, puis on y insère des gestes. Chaque élève-comédien entre au plateau, se place dans une attitude propre à un personnage de la pièce. Les autres le rejoignent chacun à leur tour pour former une photo de famille avec l'ensemble des personnages de la pièce. On peut ensuite refaire l'exercice en ajoutant un élément à chaque groupe : une expression sur le visage, un geste fixe, un geste mouvant et répétitif, on peut différencier la consigne : au début de l'intrigue / au milieu / à la fin de l'intrigue.

❖ Lecture expressive : vous êtes par groupe de 5 ou 6, prendre le 1^{er} stasimon, choisissez divers modes d'expression : des phrases à l'unisson, à plusieurs, en cascade ? Une voix qui émerge du chœur ? Des paroles répétées ? A vous de faire résonner la parole !

LE CHŒUR (strophe 1)

*Il est bien des choses terrifiantes sur la terre
Mais la plus terrible et la plus étonnante
C'est le genre humain
Cette espèce vole sur la mer
Franchissant les flots écumants
Poussée par les vents violents de l'été
Traversant les vagues qui se brisent bruyamment
Cette espèce épuise la Terre
La plus ancienne déesse
La terre infatigable, la terre indomptable
Elle la tourne et la retourne
Année après année
Avec le soc de ses charrues attelées de mules*

(antistrophe 1)

*Cette espèce
Piège les oiseaux sans cervelle
Elle capture les fauves
Qui vivent en hardes dans les forêts
Elle attrape les habitants de la mer
L'homme ingénieux les prend dans les filets qu'il a
tissés
Par ses techniques et ses machines
Il impose son pouvoir
Aux bêtes qui couraient librement dans les montagnes
Il attache à son char les chevaux à la belle crinière
Et met sous le joug les taureaux sauvages*

(strophe 2)

*Il a même inventé l'art de maîtriser la parole
Pour communiquer
Il a utilisé l'instinct social
Pour créer des villes*

*Il y a construit des maisons
Où il s'abrite du gel et de la pluie
Tellement il est malin
Prêt à tout ce qui peut arriver
La Mort seule
Il ne saura pas lui échapper
Même s'il a inventé des remèdes
Pour les maladies qu'on croyait incurables*

(antistrophe 2)

*L'ingéniosité des hommes
Et leurs machines dépassent nos espérances
Mais ils ne savent où aller
Tantôt ils font bien, tantôt ils font mal
Si un homme est capable de concilier les lois du pays
Et la Justice des dieux qu'il a juré de respecter
Qu'il règne sur la cité
Mais que les citoyens chassent
Le révolutionnaire audacieux
Qui bafoue la morale commune
Qu'il ne vienne pas partager mon feu
Car je refuse de partager ses idées*

LE CORYPHÉE

*Je n'en crois pas mes yeux
Qu'est ceci ? C'est extraordinaire ! Monstrueux !
Je la reconnais
Incontestablement
Voici la petite Antigone
La pauvre fille du pauvre Œdipe
Que se passe-t-il ?
Ils ne t'amènent tout de même pas
Parce que tu aurais enfreint, toi, les lois du roi ?
Tu ne te serais pas fait prendre à commettre cette
folie ?*

❖ Lire le prologue (voir ci-après). Si une mise en voix est possible, leur demander de dégager les enjeux de cette scène. Puis leur proposer en semi improvisation de restituer ce qu'ils ont compris. Ils peuvent soit utiliser le créole, soit le français, soit les deux.

❖ Si vos élèves sont à l'aise, leur proposer de garder le texte en main et d'imaginer une mise en espace.

Prologue

Antigone – Ismène, je t'aime. Tu es ma sœur, ma petite sœur,
Nous avons eu le même père, la même mère,
Et maintenant nous héritons ensemble des malheurs d'Œdipe,
Nous héritons ensemble des crimes de notre père.
Tant que nous vivrons toi et moi, tu le sais,
De cet héritage Zeus ne nous fera jamais grâce.
Je nous vois comme de pauvres filles...
Déjà, nous vivions dans la douleur
La honte et l'exclusion.
Nous sommes maudites, toi et moi,
Rien ne nous a été épargné.
Et voici qu'aujourd'hui on parle d'un édit que le général
Aurait fait proclamer partout dans la ville,
Un héraut l'aurait lu à tous les carrefours.
Tu n'as rien entendu dire ?
Tu n'as rien appris sur nos ennemis ?
Tu ne sais rien des malheurs qu'ils nous préparent ? Contre nous et notre famille ?

Ismène – Moi ? Non. Aucune nouvelle n'est venue jusqu'à moi,
Rien de nouveau pour notre famille,
Rien de rassurant, rien d'angoissant,
Hier nos deux frères se sont entre-tués
Et depuis leur mort, rien.
Enfin, si !
Je sais que l'armée argienne a disparu dans la nuit.
Ce matin elle n'était plus là.
Rien de plus.
Rien pour me réjouir, rien pour m'inquiéter.

Antigone – Je m'en doutais.
C'est pourquoi je t'ai fait sortir du palais.
Toi seule doit m'entendre.

Ismène – Qu'y a-t-il ? Visiblement...
Ce trouble, cette rougeur sur ton visage...
Sans doute à cause de ce que tu vas me dire...

Antigone – C'est Créon... Les funérailles de nos frères...
Pour l'un, il a autorisé les cérémonies.
À l'autre, il refuse le droit et l'honneur d'être inhumé.
Étéocle, c'est fait, à ce qu'on dit. Correctement.
On lui a rendu les honneurs, le tombeau est refermé.
Étéocle a trouvé sa place parmi les morts.
Mais Polynice, lui, le pauvre, son cadavre restera là.
Créon, paraît-il, a fait proclamer par le crieur public
Qu'il était interdit de l'enterrer,
Et même, dit-on, de célébrer son deuil.
Interdiction générale.
Il n'a droit à rien, ni pleureuse ni tombeau.
Son corps sera laissé en pâture aux oiseaux rapaces.

Ils s'en feront une ventrée, un régal !
Voilà ce dont parlent les gens,
Voilà l'édit du bon Créon.
Voilà ce qu'il nous a fait savoir par la voix du crieur public, à toi et moi. À moi ! Oui, à moi !
Il paraîtrait qu'il va venir ici,
Pour jouer lui-même le crieur,
Il va crier ses ordres dans les oreilles
De ceux qui ne les auraient pas entendus.
L'affaire est grave :
« Quiconque enfreindra l'une de ces interdictions
Mourra lapidé par le peuple dans l'enceinte de la ville. »
C'est ainsi. Sache-le.
À toi de te montrer à la hauteur de ta naissance,
Fille de rois.
Auras-tu le cœur noble ou la lâcheté d'une gueuse ?

Ismène – Mais... Pauvre folle !
Si les choses sont comme tu les dis,
Que je m'en mêle ou non, qu'y gagnerais-je ?

Antigone – Seras-tu avec moi dans l'épreuve ?
Seras-tu avec moi dans l'action ?
A toi de voir.

Sophocle, *Antigone* (Traduction de Florence Dupont), L'Arche, 2007

Pour aller plus loin...

Cette conférence de 50 min est destinée prioritairement aux professeurs du secondaire qui voudraient traiter avec leurs élèves, à partir de la figure d'Antigone, du thème de la démocratie, de la désobéissance et de la responsabilité.

<http://blogs.ulg.ac.be/edouard-delruelle/antigone-entre-desobeissance-responsabilite/>

« Comment « travailler » Antigone ? Figure fascinante, donc surreprésentée et surinvestie, elle est prisonnière de clichés, pièges, anachronismes que je voudrais (dans un premier temps) identifier et déconstruire. Dans un second temps, j'aborderai un thème spécifique : celui de la *désobéissance* – et ce que signifie en particulier désobéir en démocratie.

Dans l'Athènes de Sophocle, l'idée d'une désobéissance « civile » ou « civique » n'a pas de sens. Désobéir, c'est forcément introduire le trouble, la *stasis* dans la Cité. C'est ce que fait Antigone, « *fille sauvage d'un père sauvage* » (comme elle se décrit elle-même). Mais la tragédie nous aide malgré tout à penser la désobéissance civile aujourd'hui, à condition peut-être de déplacer le centre de gravité des *personnages* vers le *chœur*, c'est-à-dire d'opérer une révolution copernicienne de l'éthique de la *conviction* vers l'éthique de la *responsabilité*. C'est ce que j'ai voulu vous proposer. Car le message profond délivré par le chœur, c'est qu'on ne peut pas penser tout seul (*monos phronein*). Qu'il n'y a de Cité démocratique que par l'échange dialogique ; qu'être citoyen, c'est *répondre* des enjeux politiques en nous confrontant au point de vue des autres, et en réfléchissant aux conséquences de nos propres actes – ce que ne font, au final, ni Créon ni Antigone. Telle est, à mon sens, la *seule* leçon (mais elle est considérable) que « nous modernes » pouvons retenir de Sophocle » ...

Extrait de la conférence d'Edouard DELRUELLE à propos d'Antigone, 2017

Après la représentation

⇒ Activités à l'oral / mise en commun

❖ Vous pouvez faire un tour de table en demandant à chacun de formuler une phrase sur leur ressenti du spectacle : « Avez-vous aimé ou pas ? Pourquoi ? Quel aspect du spectacle vous a plu ? Le moins plu ? ».

❖ Questions pour susciter la prise de parole : De quel type de spectacle s'agissait-il ? Combien y avait-il de comédiens sur scène ? Étaient-ils tous chanteurs, musiciens et danseurs ? Quel est le rôle de la musique dans ce spectacle ? Quels instruments ? Pourquoi le Maloya ? Le Moringue ? Pourquoi la présence de Daniel WARO ? Avez-vous compris les chansons traduites en créole ?

❖ L'espace représentait « Le Batay Coq ». Pourquoi ce choix selon vous ?

D. LÉOCADIE : « Nous donnerons à voir la tragédie en nous affranchissant des écueils d'une reconstitution historique, comme d'une « version contemporaine » de la pièce. Au contraire, en nous déplaçant dans les codes réunionnais du batay coq, du moringue et du maloya, nous déplacerons aussi notre regard pour faire de la représentation un véritable moment de Théâtre, où le débat d'idées porté par une forme scénique festive et populaire, éveillera chez le spectateur tout autant l'envie de réfléchir que de danser et chanter aux côtés des acteurs.

Ces espaces de « Batay Coq » sont des grands rassemblements, aux sols de terre battue, aux tribunes couvertes de tôle et aux structures métalliques, sont les amphithéâtres d'une tradition restée intacte sur l'île. Les combats de coq sont des affrontements à la fois spectaculaires et tragiques : leurs participants n'en ressortent jamais indemnes, souvent déplumés, parfois cruellement blessés ».

❖ Leur proposer de (re)faire un croquis répartissant les comédiens, le chœur, le coryphée, les danseurs etc. dans l'espace choisi.

⇒ Activités au plateau

❖ **Exercice du tableau vivant** : choisir deux personnages de la pièce et créer des poses. Par exemple comment illustrer la rébellion, la résistance d'Antigone face à Créon, faut-il forcément être debout avec le poing levé ? Les duos à travailler seront : Antigone / Créon, Antigone / Ismène, Antigone / Œdipe, Étéocle / Polynice, Antigone / Hémon...

❖ **Organiser un débat en classe : tragédie et politique.**

Chez Sophocle, Créon veut maintenir à tout prix l'ordre de la cité, alors qu'Antigone revendique le droit de désobéir pour respecter d'autres lois. Organisez un débat. Pourquoi est-il nécessaire que les hommes respectent des lois ? Désobéir peut-il se justifier dans certains cas ? Vous pouvez vous appuyer sur des exemples de votre choix.

Pour aller plus loin...

Echos dans le théâtre contemporain

L'enterrement des morts et son possible empêchement par le pouvoir est le motif central d'Antigone. Or, il marque certains textes d'aujourd'hui :

- *Combat de nègre et de chiens de Bernard-Marie Koltès. Dans cette pièce, un Africain vient réclamer le cadavre de son frère, disparu sur un chantier de construction français en Afrique.*
- *Littoral de Wajdi Mouawad. Dans cette pièce, un homme d'origine libanaise quitte Montréal pour enterrer son père dans son village natal au Liban, mais la guerre a fait rage et personne ne veut d'un cadavre supplémentaire.*

AFRIQUE : UN HOMME RECLAME LE CADAVRE DE SON FRERE

ALBOURY — Moi, j'attends qu'on me rende mon frère ; c'est pour cela que je suis là.

HORN — Enfin, expliquez-moi. Pourquoi tenez-vous tant à le récupérer ? Rappelez-moi le nom de cet homme ?

ALBOURY — Nouofia, c'était son nom connu ; et il avait un nom secret.

HORN — Enfin, son corps, que vous importe son corps ? C'est la première fois que je vois cela ; pourtant, je croyais bien connaître les Africains, cette absence de valeur qu'ils donnent à la vie et à la mort. Je veux bien croire que vous soyez particulièrement sensible ; mais enfin, ce n'est pas l'amour, hein, qui vous rend si têtu ? c'est une affaire d'Européen, l'amour ?

ALBOURY — Non, ce n'est pas l'amour.

HORN — Je le savais, je le savais. J'ai souvent remarqué cette insensibilité. Notez qu'elle choque beaucoup d'Européens, d'ailleurs ; moi, je ne condamne pas ; notez aussi que les Asiatiques sont pires encore. Mais bon, pourquoi alors êtes-vous si têtu pour une si petite chose, hein ? Je vous ai dit que je dédommagerai.

ALBOURY — Souvent, les petites gens veulent une petite chose, très simple ; mais cette petite chose, ils la veulent ; rien ne les détournera de leur idée ; et ils se feraient tuer pour elle ; et même quand on les aurait tués, même morts, ils la voudraient encore.

HORN — Qui était-il, Alboury, et vous, qui êtes-vous ?

ALBOURY — Il y a très longtemps, je dis à mon frère : je sens que j'ai froid ; il me dit : c'est qu'il y a un petit nuage entre le soleil et toi ; je lui dis : est-ce possible que ce petit nuage me fasse geler alors que tout autour de moi, les gens transpirent et le soleil les brûle ? Mon frère me dit : moi aussi, je gèle ; nous nous sommes donc réchauffés ensemble. Je dis ensuite à mon frère : quand donc disparaîtra ce nuage, que le soleil puisse nous chauffer nous aussi ? Il m'a dit : il ne disparaîtra pas, c'est un petit nuage qui nous suivra partout, toujours entre le soleil et nous. Et je sentais qu'il nous suivait partout, et qu'au milieu des gens riant tout nus dans la chaleur, mon frère et moi nous gelions et nous nous réchauffions ensemble. Alors mon frère et moi, sous ce petit nuage qui nous privait de chaleur, nous nous sommes habitués l'un à l'autre, à force de nous réchauffer. Si le dos me démangeait, j'avais mon frère pour le gratter ; et je grattais le sien lorsqu'il le démangeait ; l'inquiétude me faisait ronger les ongles de ses mains et, dans son sommeil, il suçait le pouce de ma main. Les femmes que l'on eut s'accrochèrent à nous et se mirent à geler à leur tour ; mais on se réchauffait tant on était serrés sous le petit nuage, on s'habituaient les uns aux autres et le frisson qui saisissait un homme se répercutait d'un bord à l'autre du groupe. Les mères vinrent nous rejoindre, et les mères des mères et leurs enfants et nos enfants, une innombrable famille dont même les morts n'étaient jamais arrachés, mais gardés serrés au milieu de nous, à cause du froid sous le nuage. Le petit nuage avait monté, monté vers le soleil, privant de chaleur une famille de plus en plus grande, de plus en plus habituée chacun à chacun, une famille innombrable faites de corps morts, vivants et à venir, indispensables chacun à chacun à mesure

que nous voyions reculer les limites des terres encore chaudes sous le soleil. C'est pourquoi je viens réclamer le corps de mon frère que l'on nous a arraché, parce que son absence a brisé cette proximité qui nous permet de nous tenir chaud, parce que, même mort, nous avons besoin de sa chaleur pour nous réchauffer, et il a besoin de la nôtre pour lui garder la sienne.

HORN — Il est difficile de se comprendre, monsieur. (*Ils se regardent.*) Je crois que, quelque effort que l'on fasse, il sera toujours difficile de cohabiter. (*Silence.*)

BERNARD-MARIE KOLTES, *Combat de nègre et chiens*

LIBAN : ENTERRER LE CORPS DE SON PERE DANS SON PAYS NATAL

WILFRID — Ma requête est simple, monsieur le juge. Je vous demande le droit d'aller enterrer le corps de mon père dans son pays natal. Il est vrai que mon père n'est pas un chef d'Etat ni une personnalité d'importance civile, mais pour moi, ce serait une façon de réconcilier les choses peut-être. Les morts avec les vivants. Les vivants ont de la peine, mais les morts c'est important aussi. Les morts n'ont pas d'âge, vous savez, alors il faut juste les aider un peu à trouver le repos, parce qu'ils vont devoir se reposer longtemps et l'éternité c'est long, monsieur le juge. Ici, mon père serait dans une position inconfortable. Mon père n'a pas vécu ici. Monsieur le juge, mon père, son amour est là-bas, son bonheur est là-bas, et moi, je viens un peu de là-bas aussi. Monsieur le juge, tout est prêt, j'ai tout acheté, les billets d'avion, tout, je suis prêt, le salon funéraire est prêt à m'aider, il ferait le transport jusqu'à l'aéroport pour un prix minime, je suis organisé, prêt à partir dès ce soir. Là-bas je sais où aller, dans le village natal de mon père, haut perché sur les montagnes, il ne manque que votre autorisation, monsieur le juge, pour que je puisse entreprendre un tel voyage, c'est tout. Je vous ai tout raconté.

(...)

WILFRID — Il fait tellement chaud !

SIMONE — Arrêtons-nous un peu !

WILFRID — Papa, qu'est-ce que tu fais ?

LE PÈRE — Rien, je pourrais. Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Qu'est-ce que tu veux qu'un mort fasse d'autre que pourrir lorsqu'il est au grand soleil depuis cinq jours ? Je pourrais, dans un souci de véracité, dans un souci de vraisemblance, je pourrais, je verdis un peu.

WILFRID — Attends un peu. Je crois que j'ai trouvé une solution temporaire.

AME — Qu'est-ce que tu fais ?

WILFRID — Je vais verser mon après-rasage sur lui, ça va changer un peu l'odeur.

LE PÈRE — Moi, à ta place, je me méfierais de l'odeur que donnera le mélange !

WILFRID — Fais le mort, je te dis, puis ferme ta gueule !

AME — C'est pas une bonne idée. Y a de l'alcool là-dedans, ça va lui brûler le visage !

WILFRID — Peut-être, mais il sentira moins mauvais.

SIMONE — Allez, en route !

En chemin. Wilfrid et le père tombent.

WILFRID — Ame, tu ne veux pas le transporter un peu ?

AME — Je ne toucherai jamais à ton cadavre.

SIMONE — Je vais t'aider, Wilfrid.

WILFRID — Non, il faut le transporter seul, sinon on se nuit.

LE PÈRE — Tu ne trouves pas qu'il ressemble un peu à ton oncle Emile ?

WILFRID — C'est vrai qu'ils ont un petit air de famille.

SIMONE — Le soir tombe, on va s'arrêter là.

WILFRID — Bonne idée.

SIMONE — Regardez dans le ciel, la tramontane y est.

LE PÈRE — Wilfrid, quand on est petit, on nous renseigne tellement mal sur les choses de l'existence que l'on passe le reste de notre vie à essayer de saisir ce qu'enfant nous n'aurions eu aucune difficulté à comprendre. La mort est si triste. Oh !! Une souris ! Petit, petit, petit, viens ici, petite souris... Wilfrid, regarde, la souris est vivante et elle est venue ici, attirée par l'odeur vivante du mort que je suis, viens ici, souris, mange-moi le doigt, le foie, la rate ! Oh, toutes ces choses

vivantes autour de moi qui respirent, qui grandissent, qui vieillissent ! Et moi, mort, je répands une odeur à faire frémir les étoiles. Qui frémissent d'ailleurs, qui frémissent !

WAJDI MOUAWAD, *Littoral*

Echos dans l'actualité

Attentats : où et comment enterrer les terroristes ?

Jeudi 21 janvier 2016 à 11:42 - Par [Hassan Beryoun](#), France Bleu

Plus de deux mois se sont écoulés depuis le 13 novembre 2015 et les attentats de Paris. Le maire de Chartres, Jean Pierre Gorges, refuse d'accueillir dans ses cimetières le corps d'Ismaël Mostefaï, l'un des djihadistes du Bataclan. Que faire des corps des terroristes en France ?

Que faire du corps d'Ismaël Mostefaï, l'un des djihadistes du Bataclan ?

« J'ai vérifié, légalement, pour moi, il ne remplit pas les conditions. La famille Mostefaï a quitté la maison de La Madeleine en 2012. Lui est certes resté encore ici, mais il n'avait pas d'adresse propre, il squattait chez quelqu'un. J'attends qu'on me prouve où était son domicile officiel jusqu'en 2015 ». Cette déclaration de Jean-Pierre Gorges, maire Les Républicains de la ville de Chartres, reflète les difficultés liées à l'enterrement des djihadistes et à leur sépulture. Entre les municipalités qui n'en veulent pas, les pays d'origine qui refusent d'accueillir leur sépulture et la communauté franco-maghrébine qui ne souhaite pas les voir enterrés dans les carrés musulmans, il est difficile d'inhumer des djihadistes ou des terroristes.

Que dit la loi française ?

Selon l'article L2223-3 du code général des collectivités territoriales, il y a trois possibilités pour être enterré sur une commune, au choix de la famille du défunt : soit la commune où était domiciliée la personne, soit celle où il est décédé, soit celle où la famille possède déjà une sépulture.

Article L2223-3

Modifié par [LOI n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - art. 3](#)

La sépulture dans un cimetière d'une commune est due :

- 1° Aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile ;
- 2° Aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune ;
- 3° Aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont droit à une sépulture de famille ;
- 4° Aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

« La question est fâcheuse et embarrassante pour les autorités publiques et plus encore pour les familles des victimes » selon Riva Kastoryano, interviewée dans [Slate.fr](#), sociologue au Centre de recherche internationale de Sciences-Po (Ceri) et auteur du livre *Que faire des corps des djihadistes ? Territoire et identité* (Fayard 2015). **Mais au-delà de la loi et des règles, la réalité fait apparaître une gestion au cas par cas des enterrements des différents djihadistes terroristes.**

De Mohamed Merah à Samy Amimour, les cas sont très différents.

Des 8 djihadistes du 13 novembre 2015, un seul est enterré pour le moment en France, il s'agit de Samy Amimour, l'un des terroristes du Bataclan. Discrètement inhumé le 24 décembre 2015 dans le carré musulman du cimetière intercommunal de la Courneuve, sa ville de naissance. Pour sa ville de résidence, Drancy, le maire, Jean Christophe Lagarde, avait indiqué ne pas avoir de carré musulman dans le cimetière de sa commune.

Un second, Bilal Hadfi, kamikaze qui s'était fait sauter aux abords du Stade de France, doit être enterré

au Maroc, le pays d'origine de sa famille, selon les volontés de sa mère.

Ismaël Mostefaï pourrait être enterré à Chartres, même si le maire refuse pour l'instant et indique qu'il n'a reçu aucune demande et aucune preuve concrète qu'il habitait bien à Chartres. Pour sa ville de naissance, Courcouronnes, ils ont refusé la demande au motif que le carré musulman de la ville était complet.

Les autres djihadistes sont essentiellement des Français résidents en Belgique. Il y a également le cas des deux vrais-faux syriens, que Daech annonce irakiens désormais avec de faux passeports syriens pour faciliter leur passage comme réfugiés en Europe. Pour les résidents français en Belgique, soit leurs familles demandent leur enterrement en Belgique, soit ils seront enterrés sur leurs lieux de décès, en Seine-Saint-Denis ou à Paris.

Les cas précédents de djihadistes en France et leur lieu de sépulture.

L'Algérie avait refusé d'accueillir le corps de Mohamed Merah, le terroriste qui avait ensanglanté Toulouse et Montauban en mars 2012. Du coup, il avait fini par être enterré discrètement dans le carré musulman du cimetière de Cornebarrieu près de Toulouse, son lieu de résidence habituelle.

Pour les attentats de janvier 2015 contre Charlie Hebdo et l'Hyper Casher de Vincennes, l'Algérie et le Mali, pour les cas des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly, nés français, ont refusé le retour des corps dans les pays d'origine. La famille des Kouachi avait demandé d'abord d'enterrer les deux corps à Dammartin-en-Goële, en Seine-et-Marne pour que les deux frères soient ensemble. C'est là que les policiers du RAID les avaient abattus, la famille a finalement renoncé à les enterrer là-bas. La commune de Reims avait du coup été contrainte par la loi d'héberger la sépulture de Saïd Kouachi puisqu'il y habitait. Chérif Kouachi est quant à lui enterré à Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine ; son lieu de résidence également. Un enterrement nocturne et anonyme puisqu'aucun proche n'était présent. Pour Amedy Coulibaly, le terroriste de l'Hyper Casher, la ville de Paris, conformément à la loi, avait été tenue d'accueillir sa dépouille. Il est enterré dans le cimetière parisien de Thiais. Les sépultures des trois terroristes sont anonymes.

En attendant les décisions pour les autres djihadistes qui sont toujours à l'institut médico-légal de Paris, la difficile question des enterrements des djihadistes et des terroristes risque de revenir au premier plan pendant les débats sur la déchéance de nationalité en février 2016. A moins qu'une solution extrême ne vienne régler le problème. Les Etats-Unis considèrent que les djihadistes et terroristes n'ont plus d'attache nationale. Ils avaient décidé par le passé de couler le corps de Ben Laden dans l'océan.



Répétition au Théâtre du Grand Marché

ANNEXES

Les chœurs d'Antigone traduits en créole par Danyèl Waro.

Kèr 1

Bondyé Soulyinn té fine débaskil bardzour si la vil
Dési la vil Tèb. Finé rouv son gran zyé lor la limir
Ziska dann kanal Dirsé.
Tout lo larmé bouklyé blan, zot tèl la gèr tousa
Té i sort Argos laba, lo pé la arni valé
La giny la pat, la ont, la zèl
Lo pé la sov loumayé
Té i kri ali gran dézordèr
Polinis la ni rod la gèr
Té i kri ali gran dézordèr
Polinis la ni rod la gèr
An papang son kryé malèr
Li la kart son dé zèl bébèt fournèz
La bèk, zong an zargo la brèz
La rof ronf an rafal karapat
An tralé sipèk dési nout péi.
La tournvir la ron tanpirkipé
Si nout tèt anlèr la kaz domoun partou
La tournvir la ron tanpirkipé
Si nout tèt anlèr la kaz domoun partou
Son gran gèl rouvèr gomé siko lo dan
Solda sagay dan la min
La rod po anbar nout sèt lantré la vil
Solda sagay dan la min
La rod po anbar nout sèt lantré la vil
Wayay ! Mi di aou sa la giny lélan
San yabou ragoul tout zot goulaf lo san
Wayay ! Mi di aou sa la giny lélan
San yabou ragoul tout zot goulaf lo san
Bann zanfan Efaïstos té i sa fout dofé
Dann palisad èk zot flanbo kasya
Bann garson Arès la fé pèt in loraz la gèr
La antour banna doboutgèt dovan zot
An sapèr bandé lyon
An bandé bèlsapèr dragon
Bondyé Zès Zanaar té i sa pa soutir
Bann gran gèl foutan
Bondyé Zès Zanaar té i sa pa soutir
Bann gran gèl foutan
Tèl la tandi dézord roulman la gèr
Désann si Tèb
Li sèd trap in promyé zonm Argos
Anlèr té po kri viktwar
Fé pèt son kokodtèt dann kap lo ros
Tir son vantar
Lo boug séd larg son fanal kadèr

Son boudane la fané
 Son kolèr koudvan la inn la sèk anplas la tinn
 Arès nout gran Arès té fine kalkil
 Po bann Argos in plan sakinn
 Arès nout gran Arès té fine kalkil
 Po bann Argos in plan sakinn
 Bann Argos tout la dor atèr
 Bann sèfantèt dovan lo sèt port la vil
 Bann Argos tout la dor atèr
 La giny lo kou, in bon kou d'rèt trankil
 La kit zot sagay, zot lépé la minm po Zanaar
 Apark lo dé frèr
 Minm papa minm monmon
 A bondyé Sinyèr
 Sakinn in lansor
 La kine innalot
 Lo dé la giny la mor
 Dann in minm maléré sor
 Sa Bondyé Viktwar
 Dési la vil Tèb li va fane la glwar
 Sa Bondyé Viktwar
 Wi tout la vil Tèb li la giny anpar
 Sa Bondyé Viktwar
 Dési la vil Tèb li va fane la glwar
 Sa Bondyé Viktwar
 Wi tout la vil Tèb li la giny anpar
 Fini po zordi lo batay barbar
 La gèr lob ali
 Anon sapèl aswar
 Anon fé kabar
 Anon sapèl aswar
 Anon fé kabar
 Sant po bann Bondyé
 Bondyé Dyonisos Karli
 Bondyé Zanaar
 Sant po bann Bondyé
 Bondyé Dyonisos Karli
 Bondyé Zanaar
 Anon sapèl aswar
 Anon fé kabar
 Anon sapèl aswar
 Anon fé kabar
 Sant po bann Bondyé
 Bondyé Dyonisos Karli
 Bondyé Zanaar
 Sant po bann Bondyé
 Bondyé Dyonisos Karli
 Bondyé Zanaar
 Anon sapèl aswar
 Anon fé kabar
 Anon sapèl aswar
 Anon fé kabar

Anon sapèl aswar
Anon fé kabar

LE CHŒUR (traduction de Leconte de Lisle)

Strophe I

Clarté splendide ! La plus belle des lumières qui aient lui sur Thèbes aux sept portes, tu as enfin paru au-dessus des sources Dirkaïennes. Œil du jour d'or ! Tu as repoussé et contraint de fuir, lâchant les rênes, l'homme au bouclier blanc, sorti tout armé d'Argos, et qui, levé contre notre terre pour la cause douteuse de Polynice, et poussant des cris aigus, s'est abattu ici comme un aigle à l'aile de neige, avec d'innombrables armes et des casques chevelus.

Antistrophe I

Plus haut que nos demeures, il était là, dévorant, de toute part, avec ses lances avides de meurtre, autour des sept portes ; et il s'en est allé avant de s'être rassasié de notre sang, et avant que Héphestos résineux ait saisi nos tours crénelées ; tant a éclaté derrière lui le ressentiment d'Arès, invincible pour le Drakôn ennemi. Car Zeus hait l'impudence d'une langue orgueilleuse, et, les ayant vus se ruer impétueusement, très fiers de leur or strident, il a renversé, de la foudre dardée, celui qui se préparait à pousser le cri de la victoire au faite de nos murailles.

Strophe II

Renversé, il tomba, retentissant contre terre et portant le feu, lui qui, naguère, ivre d'une fureur insensée, avait le souffle des vents les plus terribles. Et Arès, grand et impétueux, détourna ces maux et leur en infligea d'autres en les bouleversant tous. Et les sept chefs, dressés aux sept portes contre sept autres, laissèrent leurs armes d'airain à Zeus qui met en fuite, excepté ces deux malheureux qui, nés du même père et de la même mère, se sont frappés l'un l'autre de leurs lances et ont reçu une commune mort.

Antistrophe II

Mais Nika, au nom illustre, est venue sourire à Thèbes aux chars innombrables. Oublions donc ces combats, et menons des chœurs nocturnes dans tous les temples des dieux, et que Bacchus les conduise, lui qui ébranle la terre Thébaienne ! Voici le roi du pays, Créon Ménoikéïde. Il vient à cause des faits récents qu'ont voulu les Dieux, roulant quelque dessein, puisqu'il a convoqué cette assemblée de vieillards réunis par un appel commun. [1]

Kèr 2

Kisa ras pli mové si la Tèr
Bondyé di amwin kisa
Kisa ras pli mové si la tèr
Bondyé di amwin kisa
Sa ras domoun minm minm pli mové
Si sa la pa foutan
Sa ras domoun minm minm pli mové
Si sa la pa foutan
Sa ras la i vang vang si la mèr
An tangaz movévan
Sa ras la i vang vang si la mèr
Lam si lam dann brizan
Ras la po iz nout pli vyé Bondyé fanm la Tèr
Ras la po iz nout pli vyé Bondyé fanm la Tèr
Nout Tèr dobout nout Tèr robèl
Fine farfouyé sa fine tamann
Zané pardsi zané bourik i ral ral minm masine
Lé an fèr po désol désouné
Zané pardsi zané bourik i ral ral minm masine
Lé an fèr po désol désouné
Sa la ras la li mat la kol

Bonpé zwazo i pran pi la vol
 Sa la ras la li mat la kol
 Bonpé zwazo i pran pi la vol
 Li kapar tout zaimo dann karodbwa
 Li kapar tout zaimo dann karodbwa
 Kinm sat lé bel
 Li di « ti as i koup gro bwa »
 Kinm sat lé bel
 Li di « ti as i koup gro bwa »
 Fité malis dann son tramay
 Pwason pi moyin sap lo may
 Fité malis dann son tramay
 Pwason pi moyin sap lo may
 Son linvansyon masine
 Sa i d'ali pouwar
 Son linvansyon masine
 Sa i d'ali pouwar
 Soval maron toro larg dann ranpar
 Soval maron toro larg dann ranpar
 Li drès sa po giny ral son tel sarèt bèf dann bankar
 Li drès sa po giny ral son tel sarèt bèf dann bankar
 La ziska invariant tout kalité manir langaz
 Po anganté tarz kozé
 La aranz tout kalité gran gran vil kazlétaz
 Po kontant lanvi domoun kos koté
 La ziska invariant tout kalité manir langaz
 Po anganté tarz kozé
 La aranz tout kalité gran gran vil kazlétaz
 Po kontant lanvi domoun kos koté
 Sitantèlman gabyé po anpar tout larlik
 Ziska sony malkadik
 Po anbar la pli ou la fré
 Li la mèt tout an nik
 Po anbar la pli ou la fré
 Li la mèt tout an nik
 Invariant a li tout tizann li vé
 Po tout maladi nana
 A kisa son mèt si la Tèr
 A kisa li soumèt li la pèr
 A kisa son mèt si la Tèr
 Yé minm minm son mèt li la pèr...
 A kisa son mèt si la Tèr
 A kisa li soumèt li la pèr
 A kisa son mèt si la Tèr
 Yé minm minm son mèt li la pèr...
 Gabyé domoun masiné
 I giny désot tout maziné
 Nadégré po nout bonèr
 Nadégré po nout malèr
 In bononm si li yabou
 Aminm in politik
 Dann respé lo péi

Ek la zistis Bondyé
I sap pa touloubon na mèt ali anlè
Mésoman ni porsì lo robèlyon gran gèl
I vyin gaskonn la moral nout péi
Vyin pa ali sof dofé koté mwin
Mi prètan pa son zidé

LE CHŒUR (traduction de Leconte de Lisle)

Strophe I

Beaucoup de choses sont admirables, mais rien n'est plus admirable que l'homme. Il est porté par le Notos orageux à travers la sombre mer, au milieu de flots qui grondent autour de lui ; il dompte, d'année en année, sous les socs tranchants, la plus puissante des déesses, Gaia, immortelle et infatigable, et il la retourne à l'aide du cheval.

Antistrophe I

L'homme, plein d'adresse, enveloppe, dans ses filets faits de cordes, la race des légers oiseaux et les bêtes sauvages et la génération marine de la mer ; et il asservit par ses ruses la bête farouche des montagnes ; et il met sous le joug le cheval chevelu et l'infatigable taureau montagnard, et il les contraint de courber le cou.

Strophe II

Il s'est donné la parole et la pensée rapide et les lois des cités, et il a mis ses demeures à l'abri des gelées et des pluies fâcheuses. Ingénieux en tout, il ne manque jamais de prévoyance en ce qui concerne l'avenir. Il n'y a que le Hadès auquel il ne puisse échapper, mais il a trouvé des remèdes aux maladies dangereuses.

Antistrophe II

Plus intelligent en inventions diverses qu'on ne peut l'espérer, il fait tantôt le bien, tantôt le mal, violant les lois de la patrie et le droit sacré des dieux. Celui qui excelle dans la ville mérite d'en être rejeté, quand, par audace, il agit honteusement. Que je n'aie ni le même toit, ni les mêmes pensées que celui qui agit ainsi ! Par un prodige incroyable, ce ne peut être Antigone, bien que ce soit elle que je vois. Ô malheureuse fille du malheureux Œdipe, qu'y a-t-il ? Ceux-ci t'amènent-ils pour avoir méprisé la loi royale et avoir osé une action insensée ?

Kèr 3

Wi nad bonér sak la pas in gran vi
zamá vi koul lo san Malér za pa koni
Epi lèv Bonér po ou giny pas in vi
In vi lé san tourman sa lé zis an lanvi
Traka si band bondyé
Fine antropran savir
Soubasman sansitsou
Fé tranm inkou la kaz
La out pwa lé ofé
Out sor kazimandir
Wa swiv aou partou
Malér minm out lonbraz
Bann désandan déryer
Lo pé i sa gouté
dan tourbouyion la mèr
Non z'a pi pou sapé
D'in tangaz la sab nwar
Krédfon minm loséan
Sa kinm an bav i bwar
Lé amer dann galé
Laba tras an koudvan

Zaméran bébét rér
 Lasasin malfézan
 Fouké an larmé malér
 Wi wa kansa malér la komans arivé
 Lakaz bann Labdasid laba
 Na in ta kadav atér i domann po antéré
 Bann garson i swiv minmsor zot papa
 Na in bondyé i fé tonm inn déryér lot
 Tout bann zénérasyon na pwin inn i désot
 Déryé bourzon fami
 Lakaz Édip i klat
 Kisa i touf son limir
 Erinis tèt i gat
 Li fane fane in pousir
 Pousir i sort dann padél
 Li déroz an priyér po bann bondyé san syél
 Bondyé zès Bondyé zanaar
 Kisa kap giny dobout
 Bondyé zès bondyé zanaar
 Dovan ou, aou tout
 Margony ali pryér
 La pa bann sigidèr
 Rouv azot zot gran gél
 Pa bann payin robél
 Anou na pwin la ras
 Aou minm rwa léspas
 Tourné viré roulman
 La pli soméy lo van
 Aou min rwa lo tan
 Si lolinp an toultan
 Son bryé marb larzan
 Garniyé lor dyaman
 Déyér zordi dovan
 Bondyé i pini pa l'ros
 Vativyin azot forstan
 Kalbas wa pét si ros
 Lé vré plane ék léspwar
 Pou inndé santiman gayar
 Soman po in bon pé léspwar
 Lé an galoumatya mounwar
 Ali ék out lanvi li fwar
 Li fé viv in kouyon léspwar
 San konprann té do fé
 Tro tar fine bril out pyé
 Lo mal i rosanm lo byin
 Sa koman dé kouzin
 Lo mal i rosanm lo byin
 Sa dé kouzin zérmin
 Lé pyég lo ti réstan bonér
 Pou in moun kan in Bondyé
 Fine d'ali son balo malèr
 I sa d'ali son goni la mizér

LE CHŒUR (traduction de Leconte de Lisle)

Strophe I

Heureux ceux qui ont vécu à l'abri des maux ! Quand une demeure, en effet, a été frappée divinement, il ne manque, jusqu'à leur dernière postérité, aucune calamité à ceux-ci. De même, lorsque le flot de la mer, poussé par les vents Thrèkiens, parcourt l'obscurité sous-marine, il fait monter du fond la vase noire et bouillonnante, et les rivages qu'il frappe sont pleins de clameurs.

Antistrophe I

Je vois, dès un temps ancien, dans la maison des Labdakides, les calamités s'ajouter aux calamités de ceux qui sont morts. Une génération n'en sauve pas une autre génération, mais toujours quelque dieu l'accable et ne lui laisse aucun repos. Une lumière brillait encore, dans la maison d'Œdipe, sur la fin de sa race ; mais voici qu'elle est moissonnée, insensée et furieuse, par la faux sanglante des dieux souterrains.

Strophe II

Ô Zeus, quel homme orgueilleux peut réprimer ta puissance qui n'est domptée ni par le sommeil maître de toutes choses, ni par les années infatigables des Dieux ? Sans jamais vieillir, tu règnes éternellement dans la splendeur du flamboyant Olympos ! Une loi, en effet, prévaudra toujours, comme elle a toujours prévalu parmi les hommes.

Antistrophe II

L'espérance mensongère est utile aux mortels, mais elle déjoue les désirs de beaucoup. Elle les excite au mal, à leur insu, avant qu'ils aient mis le pied sur le feu ardent. Je ne sais qui a dit cette parole célèbre : ? Celui qu'un dieu pousse à sa perte prend souvent le mal pour le bien, et il n'est garanti de la ruine que pour très peu de temps. ? Mais voici Hémon, le dernier de tes enfants. Vient-il, gémissant sur la destinée d'Antigone, affligé à cause du lit nuptial qui lui est refusé ?

Kèr 4

Eros bonbyé dézir bondyé lanvi
Dann kor vyé moun zinnzan
Zinzanm gatman dann kor zinnfi
Wi voun voun an bréz
Tifé tifé dann bwadrin
Dann kwin kolé
Wi voulvoul an karés
Plim zoryé si la po
Dann la zanm an promés
Éros bondyé dézir bondyé lanvi
Dann kor vyé zenzan
Zinzanm gatman zennfi
Koulév dann trou roz
An misouk dann gafourn
Aou minm minm Eros
Ziska bann bondyé wi avaz
Lam, lo sor pwin triyaz
Sinp moun aou dané
Grankér i vyin volér
Gramoune la tét i blok
Boug fité i pérd lér
Lo pé i dévir la mok
Papa zalou zanzan
Zot i batay minm san
Bat si zot léstoma
koté éros vyin pa

Wi angant wi anvaz
Dann tizyé zin zapa
Sa fanm zour son maryaz
I atann talér dann dra
Aou anlér ou an rwa
Afrodit an zamal sa
Souk anou dann nout dwa
Koman mimit in ra !

LE CHŒUR (traduction de Leconte de Lisle)

Strophe I

Érôs ! Invincible Érôs, qui t'abats sur les puissants, qui te reposes sur les joues délicates de la jeune fille, qui te transportes par-delà les mers et dans les étables agrestes, aucun des immortels ne peut te fuir, ni aucun des hommes qui vivent peu de jours ; mais qui te possède est plein de fureur !

Antistrophe I

Tu entraînes à l'iniquité les pensées des justes, et tu pousses à la dissension les hommes du même sang. Le charme désirable qui resplendit dans les yeux d'une jeune femme est victorieux et l'emporte sur les grandes lois. La déesse Aphrodita est invincible et se rit de tout. Et moi-même, devant ceci, j'enfreins ce qui est permis et je ne puis retenir les sources de mes larmes, lorsque je vois Antigone s'avancer vers le lit où tous vont dormir.

Kèr 5 Antigone

Danaé pov tibèt Danaé la siport in minm sor
Son papa sèd tir ali dann féklèr li té i wa pa déor
Sèd kasyèt ali dann kaso arkokiyé dann li parèy
An ségré dann sèrkèy !
Pa po di li té i sort pa dann in gran fami anlèr
Akout aou zanfan
Parèy Zanaar la larg in farine lor
Konman trans
Sa la koul an somans
La anwadfami son kor
Destiné lé tro for Vaza aou mazonm ou
Kasyèt ousa wi vé
Sot la mèr si wi vé
I sap pa sof koman
Si lé po ou lé po ou minm
Epi ali Likirg po li osi té èg
Ali garson Driyas
Ali rwa la vil Tras
Mové kolèr tanpéraman
Ali-si Dyonisos la fèrm ali
Dann fon in kavern ranpar, mézami !
Sa la zir lo momon Bondyé !
Forstan forstan
Larg tout son foutan
Son dérozman la tinn
La fé fane son tanginn
La dérouv son lèspri
Parkoman son foli
Sèd pous ali zir Bondyé

Pous ali rod kal louval
 Fanm an trans na gayar
 Po Bondyé Zanaar
 Ros nwar kanal Bosfor
 Koté Tras par dann bor
 Laba péi Arès
 Na la vil Salmidès
 Sa dé garson finé malèr
 Estropyé par lo timèr
 Dézyinm fanm zot papa
 La pèrs lo zyé banna
 La pa kontant pèrsé
 Zis èk inn ti tranndé
 La pran zégwi trikoté
 La antèr dann trou d zyé
 Ek zégwi trikoté malèr
 Tir zot kanèt lo zyé
 Sèd ras tout anmontan
 Son dé min gomé lo san
 Sa dé garson Kléopatra
 Apo soupliny soupliny
 Té po pouri la zol
 An karony la mizèr
 Té an zanfan zété baya !
 Zanfan in maryaz gro dwa
 Zot monmon i di arpa
 Té i tonm in fi lo rwa
 Bann Erekté Atinn
 Parlfèt in gro Vaza
 Boré son papa lavé sony ali
 Dann in grot lwin domoun bordaz la mèr
 Estèr ali kléopatra zanfan in Bondyé
 Po kour kour koman in ziman
 Dann ranpar dann piton partou
 Mésoman ou i wa mon zanfan
 Na in bann vyé fanm
 I kri azot bann Park
 Azot minm i désid lo sor sakinn
 Bann vyé fanm Park

LE CHŒUR (traduction de Leconte de Lisle)

Strophe I

Danaé fut aussi condamnée, dans une prison d'airain, à perdre la lumière Ouranienne, et elle subit le joug, enfermée dans ce sépulcre, sa chambre nuptiale. Et cependant, ô mon enfant, elle était de bonne race et elle portait dans son sein les semences d'or de Zeus. Mais la force de la Moire est inéluctable, et ni les richesses, ni Arès, ni les tours, ni les noires nefes battues des flots n'y échappent.

Antistrophe I

Il fut aussi, chargé de liens le fils furieux de Dryas, le prince des Édônes, lui que Dionysos, à cause de son esprit insolent, enferma dans une prison de pierre. Ainsi s'écoule et s'apaise la force terrible de la colère. Et il connut le dieu que, dans sa démente, il avait blessé de paroles injurieuses ; car il avait voulu réfréner les femmes furieuses, éteindre les torches d'Évios et outrager les Muses qui aiment les flûtes.

Strophe II

Auprès des mers Kyanéennes sont les rivages Bosphoriens et l'inhospitalière Salmydèsos des Thrèkiens, où Arès, qui habitait les contrées voisines, vit la blessure exécrationnelle des deux Phinéiades, qu'avait faite leur marâtre féroce qui leur avait arraché les yeux, non avec le fer, mais de ses mains ensanglantées et à l'aide d'une navette pointue.

Antistrophe II

Et ils pleuraient la destinée de leur mère et les noces dont ils étaient nés ; car elle descendait de l'antique race des Érekhtides, et elle avait été nourrie dans les antres reculés, au milieu des tempêtes paternelles, étant la fille de Borée et l'enfant des dieux ; et elle gravissait d'un pied sûr, telle qu'un cheval qui court, l'escarpement des collines. Cependant les Moires éternelles l'atteignirent aussi, ô mon enfant !

Kèr 6 Antigone

Zanaar Dyonizos
In Bondyé na 100 non
Sa bonèr son monmon
In zinn fanm Tébin
Son papa « Zeus » an loraz i grony
Zanaar Dyonizos
Wi aroz out limir
Dési nout gran Sisil
Wi gardyin tout zilèt Démètèr
Elézi pélrinaz po domoun tout partou si la Tèr
Bakos Bondyé Zanaar
In Bondyé na 100 non
La vil Tèb minm minm out kaz
Sa la vil out monmon
Sa la vil bann Bakant
Bordaz la Rivir Isménos
Sa la Tèr gran bébèt Serpan
La somans èk lo dan
Ala ou la Dyonizos
Dann klérté fanal boukanaz kadèr
Ala ou la Dyonisos
Ala la wi koulat
Rant dé bèl kap anlèr Parnas
An bann zinn fanm
Po dans ansanm
Ala ou la Dyonizos
Ala la wi koulèr
Dann kavèrn gafourn ranpar
Anlèr la sours Kastali
Ala ou la Dyonizos
Ala wi koul wi déboul
Danlèr piton Niza
Wi sort dann karo garni lyann lyér
Dann bitasyon rézin
Bèl bèl grap i foulèr
Po nout lèw i rouvèr
Ala ou la Zanaar Dyonizos
Na gayar Wiyawé !
An parol lèr Bondyé

Ariv aou dann tousa la bibipwé
An triyonf dann somin
Out bèl vil Tèb gaté !
Anou minm out pli proféré
Dann tout vil na partou
Sa la vil out monmon té krazé
Zordi nout pèp lé malad
Na la pès i fé pityé
Mèt in pyé si nout Tèr
Béni anou
Désot Piton Parnas
Koup par kanal tangaz la mèr la po ronflé
Yo ! Yo !
Fé tourbouyonn zétwal
An bouké zéklid'syèl
Aou minm sèf lo kèr sèl lorkès
Aou garson timoun Bondyé Zeus
Aou minm Prins an kortèz
Ek out bann Bakant
I dans i dans in gran nwit an trans
Dann bitasyon Maavel
Dann paradi Maavelou.

LE CHŒUR (traduction de Leconte de Lisle)

Strophe I

Illustre sous mille noms, délices de la vierge Kadméienne, race de Zeus qui tonne dans les hauteurs, qui protèges la glorieuse Italia, qui commandes à la vallée commune à tous les hommes de Déméter Éleusinienne, Bacchus, ô Bacchus, qui habites Thèbes, la ville mère des Bacchantes, auprès du courant limpide de l'Isménos, là où est la moisson du dragon farouche !

Antistrophe I

Une vapeur splendide t'éclaire sur le double sommet où courent les Bakkhides, les nymphes Kôrykiennes, et où flue l'eau de Castalie. Les cimes couvertes de lierres des monts Nysaiens et leurs vignes verdoyantes t'envoient, au milieu des clameurs sacrées, visiter les carrefours de Thèbes.

Strophe II

Elle que tu honores merveilleusement plus que toutes les autres villes, ainsi que ta mère frappée de la foudre. Maintenant que toute notre ville est en proie à un mal terrible, viens d'un pied sauveur, franchissant l'escarpement du Parnasse ou le détroit retentissant de la mer.

Antistrophe II

Ô conducteur des astres qui respirent le feu, qui présides aux clameurs nocturnes, race de Zeus, apparais avec les Thyiades de Naxos, tes compagnes, qui, furieuses durant toute la nuit, glorifient par des chœurs dansants leur maître Iakkhos !